

Les

Pavillons infos

N° 94 - Avril 2015 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois

2^{ème} marché aux fleurs

Dimanche
17 mai 2015
de 10h à 17h

Parvis de l'Hôtel de Ville





ETS MANGERET SARL ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

E^{nt} COUVERTURE

J. Schtenegry

- Couverture • Charpente
- Travaux d'urgence 7j/7
- Nettoyage et démoussage
- Peinture imperméable sur tous types de tuiles
- Maçonnerie
- Peinture • Ravalement
- Tous travaux d'intérieur

Bureau

09 81 99 87 55

Chantier

06 61 38 08 55

10, allée des Mésanges - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

www.couvreurpro.com
schtenegry.jacques@bbox.fr

GARANTIE
DECENNALE



Devis et
déplacement
gratuits



FABRIQUE DE CLOTURE - SERRURERIE - AUTOMATISME

GRILLES & PORTES - RAMPES - FER FORGES
FERMETURE DE RESIDENCE

CONTROLE D'ACCES



Particuliers
et professionnels

☎ 01 48 48 12 66 📠 01 48 49 36 75
etsvouaux@yahoo.fr

S.A.R.L. ETS VOUAUX-SAINT GEORGES, 66-68 allée Montmartre, 93320 LES PAVILLONS-sous-BOIS

Capital 8 000 € - RCS BOBIGNY B 352 855 449 - SIRET : 352 855 449 00018 - APE : 2593 Z - TVA CEE FR 24 352 855 449



**PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE**

A votre service depuis 1981

Boutique espace conseil Dolce Vita de Gaz de France
PGN - PGP - Professionnel Maintenance Gaz
Qualisol

11, avenue Albert-Thomas - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Tél 01 48 49 93 07 - Fax 01 48 48 07 77

Site : www.hugelsarl.fr - E.mail : hugel.sarl@wanadoo.fr

sommaire

Allo Monsieur le Maire

 **01 48 02 75 94**

E N D I R E C T

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous à la mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. le Sénateur-Maire - Tél. : 01 48 02 75 04/05

M. le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous

Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI : .1^{er} Adjointe au maire déléguée à l'Education et aux Activités Péri-scolaires (3-11 ans), Conseillère Départementale

Yvon ANATCHKOV : .2^e Adjoint au maire délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments

Annick GARTNER : .3^e Adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance

Marc SUJOL : .4^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement

Sophie DUBOSC : .5^e Adjointe au maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)

Patrick SARDA : .6^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et au Logement

Christine GAUTHIER : .7^e Adjointe au maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville

Serge CARBONNELLE : .8^e Adjoint au maire délégué aux Finances

Martine CUMIN : .9^e Adjointe au maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors

Jacques MENZILDJIAN : 10^e Adjoint au maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat

Jacqueline DURAND : .Conseillère municipale déléguée au Handicap

Serge DELRIEU : .Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication

Sabrina ASSAYAG : .Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA

Jackie SIMONIN : .Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante

Permanence : le Député Daniel Goldberg reçoit sur rendez-vous

à l'Hôtel de Ville d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

Sur place : ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h pour le service Population-Etat civil.

Par courrier à : M. le Sénateur-Maire (ou au service destinataire) - Hôtel de ville - Place Charles-de-Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

Par téléphone : 01 48 02 75 75

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Consultez également le site Internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr



LES PAVILLONS-INFOS

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois - N° 94 avril 2015
Tirage : 12 000 exemplaires

Directeur de publication : Philippe Dallier

Rédaction, photos : service Communication : Florence Gadroy, 01 48 02 75 81

Régie publicitaire : Carole Bernard - 01 48 02 75 60

Infographie-Impression : LNI Gennevilliers - 01 40 85 74 85

Distribution : Espace Impression - 01 46 70 12 21

5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Réunions de Quartier
- Résultats des élections départementales
- Travaux
- Budget primitif 2015
- Inscriptions
- Séjours d'été

17

ECHOS

19

CULTURE

26

ASSOCIATIONS

32

SPORTS

37

EXPRESSION POLITIQUE

38

INFOS SERVICES

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche
Espace détente, shampoing, massage Shia Tsu
Fournisseur produit TGI
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

LORENTZ

54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com

Etablissement VITRANT

Courant fort
Courant faible

Electricité générale

Particuliers
Magasins
Entreprises



Guillaume VITRANT - 63 rue des Ardennes - 93290 Tremblay-en-France
Tél. : 06 15 90 04 14 - Fax : 09 81 40 93 79 e-mail : ets.vitrant@free.fr

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

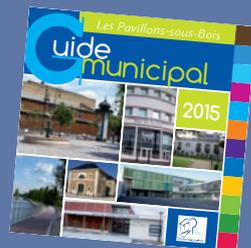
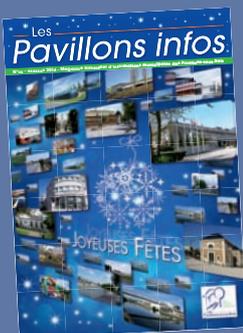
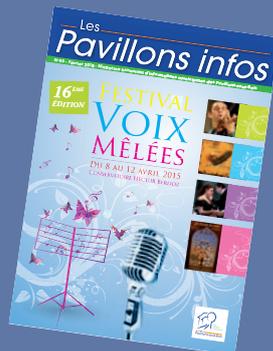
COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

FOUCAULT

Pour vos insertions publicitaires



Contact :
Ville des Pavillons-sous-Bois
01 48 02 75 60



SOCIETE PRS
LIVRY GARGAN
Tél. 01 43 32 45 54

Nos équipes sont spécialisées pour les travaux de rénovation en milieu occupé ou vide et parties communes.

Peinture,
Revêtements Muraux,
Revêtements Sols,
Plomberie,
Electricité,
Menuiserie,
Maçonnerie,
Nettoyage.

Nous réalisons des études et créons des adaptations de logements et salles de bains pour **Personne à Mobilité Réduite.**

Nos équipes sont formées afin de répondre à vos demandes.

N'hésitez pas à nous contacter



Budget 2015 : pas d'emprunt et pas de hausse des impôts locaux

Le Conseil municipal vient de voter le budget de la commune pour 2015.

Dans un contexte particulièrement tendu, essentiellement dû à la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, nous avons fait le choix, pour la dix-neuvième année consécutive, de ne pas toucher aux taux des impôts locaux et de ne pas avoir recours à l'emprunt. Malheureusement, c'est probablement la dernière fois.

En effet, si le gouvernement maintient les décisions annoncées pour 2016 et 2017, nos recettes de fonctionnement, qui ont déjà été amputées de plus d'1,4 million d'euros depuis 2012, perdront 2 millions d'euros supplémentaires.

Faites le compte. Entre 2014 et 2020, l'Etat nous aura ainsi privés de près de 18 millions d'euros de recettes qui servaient essentiellement à financer nos investissements.

Jamais, dans l'histoire des collectivités locales, une telle saignée budgétaire n'aura été infligée aux communes, aux départements et aux régions.

Le Ministre du budget, contre l'évidence, continue de répéter que les collectivités locales peuvent et doivent faire des économies pour compenser ces baisses de recettes.

Mais comment et où trouver 3,4 millions d'euros par an ? L'Etat nous répond : sur les dépenses de personnel, mais cela représente près de 150 postes de fonctionnaires de catégorie C, salaires et charges comprises. Et puis surtout, dans le même temps, le gouvernement ne cesse de nous transférer des charges nouvelles comme celles liées à la réforme des rythmes scolaires. Ce double langage est d'une hypocrisie scandaleuse.

En vérité, le gouvernement sait bien que les communes n'auront pas d'autres moyens que de limiter leurs dépenses de fonctionnement, de réduire leurs investissements, mais aussi et malheureusement d'augmenter les impôts locaux.

Aux Pavillons-sous-Bois, cette somme de 3,4 millions d'euros représente 24% du produit annuel de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Voilà l'ampleur du problème auquel nous sommes confrontés.

Je vous rassure tout de suite, il n'est pas imaginable d'augmenter les impôts locaux dans de telles proportions. Voilà pourquoi, pour éviter le pire, j'espère que chacun comprendra que nous devons limiter nos dépenses de fonctionnement et nos investissements afin de ne pas voir notre ville, outre une augmentation d'impôts inévitable, retomber dans la spirale infernale de la dette, comme ce fut le cas avant 1995.

Je termine cet éditorial en adressant à Katia COPPI mes plus vives félicitations pour sa brillante élection comme conseillère départementale du nouveau canton de Bondy-Les Pavillons-sous-Bois. Nous allons pouvoir continuer notre travail en commun au service de tous les Pavillonnais que je remercie sincèrement de leur confiance renouvelée.

Philippe DALLIER
Votre Maire

Deux permanences pour l'amélioration de l'habitat

La Ville a mis en place deux permanences gratuites afin de venir en aide aux Pavillonnais, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Ces rendez-vous ont pour but de répondre à leurs préoccupations en matière de gestion locative, de droits, de devoirs et d'amélioration de l'habitat.

	ADIL 93	PACT de l'Est Parisien
		
Missions	<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur le cadre juridique des propriétaires et des locataires. • Conseils pour l'accès au parc locatif et à l'accession à la propriété. • Conseils juridiques : exécution du contrat de location, copropriété, contrat de construction, achat du logement, endettement, procédures ... • Conseils financiers : plan de financement, diagnostic financier, fiscalité, dispositifs d'aides publiques.... • Conseils administratifs : attribution de logement, mise en œuvre du Droit au Logement Opposable (DALO). • Conseils techniques : normes, labels, urbanisme liés au logement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils pour l'amélioration de l'habitat : <ul style="list-style-type: none"> - Économie d'énergie (eau, électricité, gaz) par l'amélioration thermique du logement. - Adaptation des logements à la dépendance ou au handicap, accessibilité des logements. • Orientations sur les possibilités de subventions des travaux et accompagnement dans les montages de dossiers de subventions publiques : l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ou bien encore le Conseil Départemental et le Conseil Régional.
Dates	1^{er} vendredi de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous : 01 48 02 75 63	2^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h, avec ou sans rendez-vous : 01 49 88 65 31
Lieux	Mairie Annexe, CCAS, 1 allée de Berlin	Bureau des permanences à l'accueil de l'Hôtel de ville
Intervenants	Juriste de l'ADIL	Conseiller habitat du PACT

Prochaines permanences

ADIL : Vendredis 5 juin, 3 juillet, 7 août, 4 septembre.

PACT de l'Est Parisien : Jeudi 21 mai (exceptionnellement en raison du jeudi de l'Ascension), jeudis 11 juin et 10 septembre.

Réunions publiques de quartier

Philippe Dallier, Sénateur-Maire, et les élus de la Ville viendront vous rencontrer dans votre quartier, pour aborder avec vous les sujets qui vous préoccupent, dans votre vie de tous les jours et vous informer sur les projets en cours de réalisation et à venir.

Mardi 19 mai 2015 à 20h
Ecole Julie-Victoire Daubié
(Bâtiments de l'ancien collège Anatole France)

Mercredi 20 mai 2015 à 20h
Ecole Jules Verne

Jeudi 21 mai 2015 à 20h
Ecole Marguerite Léopold

Mardi 26 mai 2015 à 20h
Ecole Monceau

Mercredi 27 mai 2015 à 20h
Ecole Pierre Brossolette



Elections départementales : **Katia Coppi** et **Stephen Hervé** élus Conseillers départementaux

Dimanche 29 mars 2015, lors du second tour des élections départementales, Katia Coppi et Stephen Hervé ont remporté le scrutin avec 53,85% des voix sur le canton.



Philippe Dallier, Sénateur-Maire entouré de Katia Coppi et Stephen Hervé, Conseillers départementaux et de leurs remplaçants Karine Sarikas et Rafik Alout.

Résultats du 2nd tour des élections départementales

	Inscrits	Votants	Exprimés	Abstentions	Katia COPPI Stephen HERVE (UMP)	Gilbert ROGER Sylvine THOMASSIN (PS)
TOTAL Canton %	38080	15431 40,52%	14408 93,37%	22648 59,48%	7758 53,85%	6650 46,15%
Bobigny Nord	1102	339	318	763	164 51,57%	154 48,43%
Bondy	25409	10248	9437	15160	4142 43,89%	5295 56,11%
Les Pavillons-sous-Bois	11569	4844	4653	6725	3452 74,19%	1201 25,81%

Le canton regroupe les bureaux de vote de : Bobigny Nord, Bondy et les Pavillons-sous-Bois

Résultats du 1^{er} tour des élections départementales

	Inscrits	Votants	Exprimés	Abstentions	Sylvie BADOUX Madigata BARADJI (PCF)	Hakim KADRI Dominique PIERONNET (DVG)	Hocem BOUSSEBCEI Jordane VERNEAU (SE)	Katia COPPI Stephen HERVE (UMP)	Guy LARIDAN Iléana MERLIER (FN)	Gilbert ROGER Sylvine THOMASSIN (PS)
TOTAL %	38080	15031 39,5%	14455 38%	23049 60,5%	1014 7,01%	715 4,95%	374 2,59%	4706 32,56%	2887 19,97%	4759 32,92%
Bobigny Nord	1102	324	309	778	58 18,77%	12 3,88%	10 3,24%	87 28,15%	69 22,33%	73 23,62%
Bondy	25409	9806	9382	15603	706 7,53%	624 6,65%	308 3,28%	1923 20,50%	1972 21,02%	3849 41,03%
Les Pavillons-sous-Bois	11569	4901	4764	6668	250 5,25%	79 1,66%	56 1,18%	2696 56,59%	846 17,76%	837 17,57%

Environnement et espaces verts

Création de deux aires de jeux

Deux projets vont bientôt voir le jour : 2 squares paysagés avec des aires de jeux vont être créés ; l'un est situé sur une parcelle qui jouxte le square du Conservatoire et l'autre au sein du quartier Danton.

Les travaux ont débuté en avril et prendront fin avant l'été.

Budget total des deux aménagements : 75.000€



Collecte du verre : déposez le verre dans les bornes et pas dans une poubelle

Déposer les verres dans les bornes à verre et non dans les poubelles est indispensable : le verre est le matériau recyclable par excellence.

Le verre d'emballage, bouteilles, flacons, bocaux et pots, est recyclable. Il ne doit pas être considéré comme un déchet, mais bien comme un contenant réutilisable. Pour être recyclé, il doit impérativement être déposé dans les bornes de collecte réparties sur tout le territoire de la Ville. Si vous le déposez dans le bac à ordures ménagères, il part directement au centre d'incinération. Il n'est donc pas recyclé et est comptabilisé dans le poids des déchets que le SITOM facture à la collectivité. Cette somme est directement répercutée sur les impôts locaux, c'est la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Les points de collecte sont consultables sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Nettoyage de la voirie

La Ville s'est dotée d'un nouvel équipement dans le cadre de l'automatisation du nettoyage des voies publiques. Désormais, le dispositif est constitué de 2 balayeuses, d'une laveuse et de deux camions plateaux, qui collectent les déchets déposés dans les poubelles de voirie.



Déchèterie

La nouvelle déchèterie, située boulevard de Paris, a ouvert ses portes depuis la mi-octobre.

2 bennes supplémentaires ont été récemment installées afin de collecter les cartons et le mobilier.

L'accès est réservé aux Pavillonnais sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Attention, seuls les véhicules légers d'une hauteur inférieure à 1m90 pourront accéder aux quais de déchargement.

Déchèterie municipale

Boulevard de Paris

Tél. : 01 41 55 36 30

Ouverte du mardi au vendredi de 13h30 à 16h, le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants est réalisée une fois par mois sur la totalité du territoire de la Ville mais elle est répartie sur deux secteurs : le 2^{ème} mardi de chaque mois sur le secteur 1 (jaune) et le 4^{ème} mardi du mois sur le secteur 2 (violet). Les cartes des secteurs sont consultables sur le guide annuel qui a été distribué en décembre dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville ou sur le site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Rappel des prochaines dates :

Secteur 1 : 14 avril, 12 mai, 9 juin

Secteur 2 : 28 avril, 26 mai, 23 juin

A noter : si vous sortez des encombrants sur la voie publique en dehors des dates associées à votre secteur, vous êtes passibles d'une contravention de 2^{ème} classe et encourez une amende de 150€.

Dépôts sauvages : les dépôts sauvages réalisés à l'aide d'un véhicule sur le domaine public sont passibles d'une contravention de 5^{ème} classe (amende de 1500€) pouvant entraîner la confiscation du véhicule.

Plantations

Avec l'arrivée du printemps, le service des Espaces verts a procédé à de nombreuses plantations : sur les bords du Canal, boulevard Pasteur, parking de la Mairie annexe, Place de la Libération... En plus des plantations traditionnelles, la Ville a choisi de mettre en avant "les prairies fleuries" sur certains espaces.

Les jardiniers de la Ville seront présents lors du marché aux fleurs, qui se déroulera le dimanche 17 mai 2015, et donneront des conseils de jardinage.

**Service Environnement :
01 48 02 75 54**

Travaux dans la Ville

Voirie

Stade Léo Lagrange

Dans le cadre de la mise aux normes pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, les services de la Ville réalisent des aménagements à l'intérieur du Stade Léo Lagrange. A l'entrée, une pente inclinée à 4% a été réalisée ainsi qu'une place de stationnement PMR, à proximité du parc à vélos. 5 places de stationnement seront aussi créées près des bureaux du SEP. Ces travaux d'aménagement sont actuellement en cours et se termineront à la fin du mois d'avril.



Enfouissement des réseaux

ERDF procède actuellement à l'enfouissement des fils nus dans l'allée Berthie-Albretch. La Ville met à profit ce chantier pour enfouir le réseau d'éclairage public. Les travaux ont débuté le 23 mars et prendront fin avant l'été.

Une campagne d'enfouissement des réseaux sera réalisée sur les allées de Bougainville et des Platanes. Ces travaux débuteront courant mai et s'étaleront sur une période d'environ 3 mois.

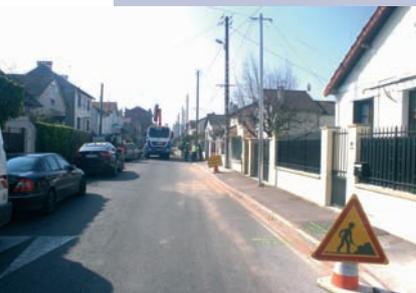
Une seconde tranche concernera les allées Jeanne, Georges et Charlot d'ici la fin de l'année.

A noter : pendant toute la durée des travaux, les voies seront fermées à la circulation et des déviations seront mises en place. L'accès aux riverains sera maintenu.

Voirie / stationnement

Allée Henry : des barrières et des potelets ont été posés, côté pair, et le marquage au sol du stationnement a été réalisé, côté impair. Ce dispositif a pour objectif d'empêcher le stationnement anarchique et ainsi faciliter la circulation des piétons sur les trottoirs et des véhicules sur la voie publique.

Allée de la Prévoyance : des potelets seront posés courant avril.



Projet du multi-accueil : début des travaux



Les travaux d'aménagements du multi-accueil, situé à l'angle de l'allée Pierre-et-Marie-Curie et de l'avenue Aristide-Briand, ont débuté depuis quelques jours. La Ville a réceptionné le local, brut de béton, d'une surface de 300 m², agrémenté d'une cour, le 31 mars 2015. Cette nouvelle structure, d'une capacité de 33 places, accueillera les enfants dès le début de l'année 2016. Cet aménagement permettra de relocaliser le multi-accueil Georges Pompidou devenu vieillissant et, ainsi, d'augmenter sa capacité.

Budget multi-accueil

- Achat du local brut : 748.613 €
- Etudes architecturales : 68.049 €
- Travaux d'aménagement : 574.000 €

Ecole Jean Macé

Après l'ouverture de 3 classes maternelles dans l'école Jean Macé, la Ville poursuit ses travaux afin d'accueillir de nouveaux élèves. Depuis le mois de février, 3 classes et un local sanitaire sont en cours de réalisation et permettront, dès la rentrée de septembre 2015, de recevoir les enfants.

Budget

- Etudes : 25.416 €
- Aménagement : 220.000 €

En mai, la Ville lancera un concours d'architectes afin de sélectionner le projet de l'extension de l'école Jean Macé, sur une surface totale de 1500m². En parallèle, des travaux de rénovation sur le reste du bâtiment débuteront cet été et se poursuivront pendant un an.



Serge Carbonnelle,
Adjoint au Maire
délégué aux Finances

Budget primitif 2015

- 19^{ème} année consécutive sans augmenter les taux d'impôts communaux.
- Dépenses d'équipement : 5.992.520 €.
- Un équilibre budgétaire sans emprunt.

BUDGET PRIMITIF 2015

Investissement	7 362 204,00 €
Fonctionnement	29 471 412,00 €
Autofinancement brut	2 953 155,00 €
Opérations d'ordre (fonctionnement et investissement)	979 874,00 €
TOTAL	40 766 645,00 €

Bref rappel sur les dépenses publiques

Pour redresser les comptes publics, la loi de finances 2015 prévoit un plan d'économies de 50 milliards d'euros sur les années 2015-2017 dont 21 milliards d'euros en 2015, puis 14,5 milliards d'euros en 2016 et en 2017.

La contribution des collectivités territoriales à cet effort sera de 11 milliards d'euros sur la période 2015-2017, soit 3,7 milliards d'euros, chaque année. Cela se traduira par une baisse des dotations versées par l'Etat aux collectivités territoriales.

Le total des pertes cumulées sera pour les collectivités de - 28 milliards d'euros, par rapport à 2013, c'est tout simplement considérable !

Enfin, parmi les collectivités territoriales, les communes seront les plus pénalisées avec 56% de l'effort global.

Les conséquences pour les finances des Pavillons-sous-Bois sont très lourdes. En 2014, la **Dotations Globales de Fonctionnement** avait subi une baisse de - 4,08%. En 2015, en application de la loi de finances, il est prévu une nouvelle baisse de -12,61% soit - 710.000€.

A titre indicatif, pour compenser cette perte de ressources, il faudrait augmenter les taux des impôts communaux de plus de 4%.

L'Etat nous impose également l'application de la refonte des rémunérations du personnel de catégorie B et C, soit une dépense estimée à plus de 130.000€ alors que l'Etat baisse les compensations fiscales d'environ - 23%.

A cela, il faut ajouter la forte augmentation de près de +38% du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales), qui est un mécanisme de redistribution au niveau national entre les communes dites « riches » et celles qui sont en situation très difficile. **Notre prélèvement passe de 429.000€ à 590.000€, soit 161.000€ de plus.**

Evolution du prélèvement du FPIC aux Pavillons-sous-Bois



Conséquences des mesures imposées par l'Etat

Les diverses mesures énumérées ci-dessus engendrent **un coût supplémentaire d'un million d'euros** pour le budget de la commune.

Chaque année, les contrats de fournitures ou de prestations passés avec les différentes entreprises, ainsi que les dépenses de fluides, font l'objet d'une revalorisation.

Le total est très élevé pour le budget de la commune et remet très sérieusement en cause l'équilibre budgétaire.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de +2,98%, soit 859.062€, alors que les recettes baissent de -1,31%, soit - 431.809€.

Fiscalité

Quant aux produits fiscaux, les revalorisations des valeurs locatives fixées par l'Etat est de +0,9%, le produit attendu, sans augmentation des taux communaux est de + 303.929 € soit +1,88%.

Tableau d'évolution des recettes fiscales

(évolution estimée des bases sans progression des taux communaux)

	2014 (notifié)	2015 (notifications prévisionnelles)	% variation 2014/2015
Taxe d'habitation	7 880 213 €	8 095 792 €	2,74%
Taxe foncier bâti	5 555 216 €	5 627 325 €	1,30%
Taxe foncier non bâti	45 247 €	108 103 €	138,92%
FISCALITE "MENAGES"	13 480 676 €	13 831 220 €	2,60%
Cotisation foncière des entreprises	1 824 205 €	1 816 908 €	-0,40%
Taxe additionnelle non bâti	28 469 €	31 872 €	11,95%
IFER	25 246 €	25 474 €	0,90%
CVAE	655 567 €	705 272 €	7,58%
TASCOM	127 999 €	35 345 €	-72,39%
FISCALITE "ENTREPRISES"	2 661 486 €	2 614 871 €	-1,75%
TOTAL FISCALITE	16 142 162 €	16 446 091 €	1,88%

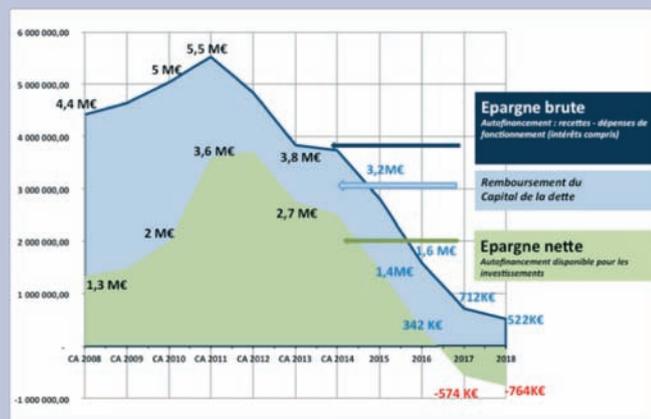
IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales

Ce constat entraîne une baisse très forte de l'épargne nette, conséquence directe des mesures que l'Etat impose aux Collectivités territoriales.

L'épargne nette ou autofinancement représente le disponible pour financer les investissements. La chute est sévère : l'épargne nette était de 2.743.000€, en 2014, elle est estimée pour 2015 à 1.470.471€ ; la projection sur 2016 est alarmante.

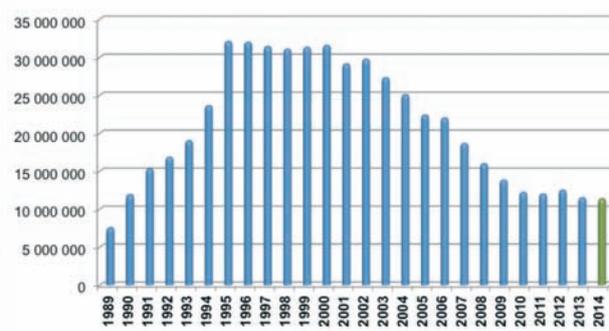


Un sombre constat

L'Etat, pour des contraintes budgétaires nationales, se défait de plus en plus en diminuant les dotations et en augmentant les charges des collectivités locales. La conséquence de cet effet ciseau provoque un déséquilibre des budgets qui se traduira soit par des fortes hausses des impôts, soit par un endettement accru, ou un net ralentissement des investissements, ou tout simplement par un panachage des trois qui sera forcément dommageable.

Pour notre commune, grâce à une gestion rigoureuse au quotidien depuis de nombreuses années, nous avons pu ne pas augmenter le taux des impôts et désendetter la commune, comme c'est le cas encore pour cette année 2015, tout en finançant près de 6 millions d'euros d'investissement.

Encours de dette au 31/12/2014



Pour rappel en 1995, la dette se montait à 32 millions d'euros. Aujourd'hui, elle est de 11,3 millions d'euros, soit 55% inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate. (Moyenne nationale par habitant : 1.127€ par habitant, Les Pavillons-sous-Bois : 507€).

Grâce à ces efforts de gestion, **les intérêts de la dette baissent de près de 16% par rapport à 2014** et représentent une économie de 79.120€. Il est douloureux pour les finances de notre commune que tous ces efforts soient annihilés sans en être responsable.

Le gouvernement s'est engagé à ne pas augmenter les impôts au niveau national ; à vrai dire, il transfère sur les collectivités cette responsabilité quasi inévitable.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 5.992.520€ et sont financées par :

- Un autofinancement net de 1.470.471€.
- Des recettes financières de 1.210.000€, dont 960.000€ de récupération de TVA sur les investissements réalisés en 2014.
- Des subventions d'équipement de 501.706€, dont 293.706€ de la CAF pour le multi-accueil Georges Pompidou.
- Des cessions de biens immobiliers pour 2.488.018€ :
 - Vente du 65/69 allée du Colonel Fabien à LOGIREP pour 1.500.000€ afin de réaliser une résidence seniors de 72 logements, un bâtiment de 10 logements sociaux et 55 logements en accession sociale à la propriété.
 - Vente d'une parcelle du terrain de l'EREA pour 612.430€.
 - Vente du terrain, 66/70 avenue Aristide-Briand (ancien dojo) pour 375.000€ à France Habitation pour réaliser 17 logements sociaux.

Les principaux investissements 2015

Reconstruction du multi-accueil Georges Pompidou

En 2014, l'acquisition des locaux au 66/70 avenue Aristide-Briand a été réalisée en VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement), auprès du bailleur social France Habitation, au rez-de-chaussée d'un immeuble de 20 logements sociaux. Le solde sera financé en 2015 à hauteur de 263.000€.

Les aménagements intérieurs débuteront courant de l'année, une première tranche de 620.000€ est inscrite au budget. Le coût global (acquisition des murs et aménagements intérieurs) est évalué à environ 1,6 million d'euros et permettra un accueil de 33 places.

Poursuite des travaux de rénovation de l'école Jean Macé

Pour mémoire, en 2014, l'école a été transformée en école maternelle avec l'ouverture de deux classes de petites sections. Pour 2015, des travaux de modernisation et de mise aux normes des deux bâtiments seront entrepris à partir de l'été pour une durée de travaux d'un an et un coût estimé à 855.000 €.

De même, pour la rentrée 2015, dans un autre bâtiment, il est prévu des travaux de rénovation pour l'ouverture de deux classes supplémentaires, dont le budget est évalué à 292.000€ ; ainsi 4 classes et un nouveau centre de loisirs seront disponibles.

Enfin, il est prévu une extension de cette école en groupe scolaire de 16 classes (6 classes de maternelle et 10 classes d'élémentaire) à l'horizon 2017/2018. Dès cette année, nous inscrivons 120.000€ pour les études d'architectes.

Par ailleurs, plus de 350.000€ seront consacrés à des travaux dans différents bâtiments scolaires.

La modernisation et l'extension de la vidéosurveillance, notamment des liaisons radios et de nouvelles implantations de caméras sont intégrées pour un budget de 70.000€.

Travaux de voirie et d'éclairage public

Des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public, en collaboration avec ERDF, atteindront 1 million d'euros. Voies concernées : allées Jules-Guesde et Montmartre, allées de Bougainville et des Platanes, Berthie-Albrecht, Jeanne, Charlot et Georges, chemin des Postes.

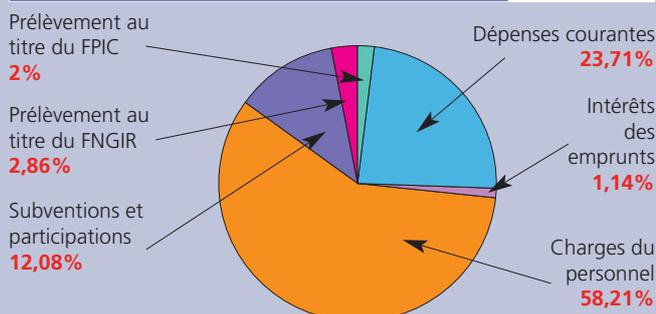
Ce programme d'enfouissement des réseaux se poursuivra en 2016 et 2017. S'ajoutera à cela l'entretien habituel de la voirie.

Dans le cadre du projet ANRU

Un avenant transactionnel a été signé entre la Ville et l'aménageur concernant la mise en oeuvre du projet de Rénovation Urbaine. La participation financière de la Ville sera de 1.704.506€. Dès 2015, 1 million d'euros est inscrit au budget.

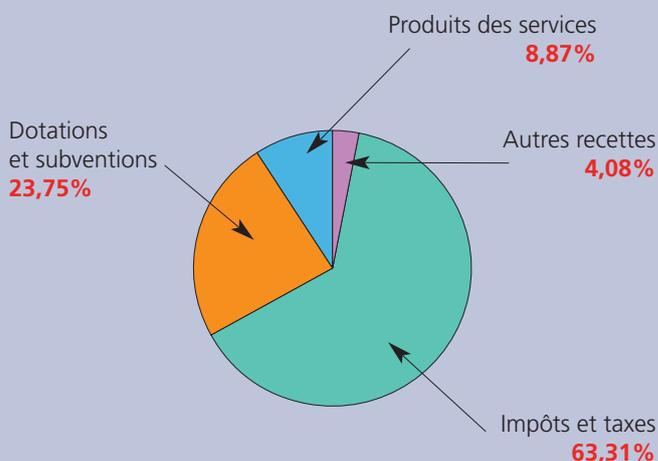
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (€)

	2015
Dépenses courantes de fonctionnement	6 986 689 €
Intérêts des emprunts	336 332 €
Charges du personnel	17 155 393 €
Subventions et participations	3 559 337 €
<i>dont Subventions aux associations</i>	1 169 901 €
<i>dont Subvention au CCAS</i>	550 000 €
<i>dont Contribution service incendie</i>	390 000 €
<i>dont Contribution au traitement des OM</i>	1 150 000 €
Total	28 037 751 €
Prélèvement au titre du FNGIR	843 661 €
Prélèvement au titre du FPIC	590 000 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	29 471 412 €
Autofinancement brut de la section d'investissement	2 953 155 €
Opération d'ordre	283 487 €
TOTAL DES DEPENSES (ordre + réel) DE FONCTIONNEMENT	32 708 054 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT (€)

	2015
Impôts et taxes	20 705 836 €
Dotations et subventions	7 769 354 €
<i>dont Dotation Globale de Fonctionnement (-5,54%)</i>	4 923 000 €
<i>et subventions CAF et Département pour crèches et centres de loisirs</i>	1 951 857 €
Produit des services (crèches, cantines, conservatoire, CMS...)	2 899 779 €
Autres recettes (dont redevance marchés 280 000€)	1 049 598 €
Opération d'ordre	283 487 €
TOTAL	32 708 054 €



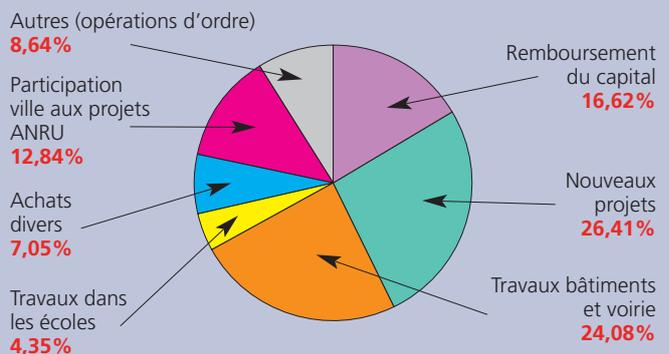
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (€)

Principaux postes	2015
Remboursement du capital	1 339 684 €
Nouveaux projets	2 127 900 €
<i>dont rénovation des bâtiments A et B de l'école Jean Macé (1^{re} tranche)</i>	855 000 €
<i>dont rénovation du bâtiment D de l'école J. Macé pour l'ouverture de 2 classes supplémentaires</i>	270 000 €
<i>dont extension de l'école J. Macé (études préalables)</i>	120 000 €
<i>dont construction Crèche Multi-accueil G. Pompidou (Tranche VEFA + Aménagements intérieurs)</i>	882 900 €
Travaux bâtiments et voirie	1 940 703 €
<i>dont enfouissement des réseaux d'éclairage public</i>	906 112 €
<i>dont bail d'entretien voirie</i>	250 000 €
<i>Modernisation du réseau de vidéosurveillance</i>	66 876 €
Travaux dans les écoles	350 786 €
Achats divers	568 495 €
<i>dont mobiliers écoles et services municipaux</i>	105 604 €
<i>Logiciels</i>	43 640 €
<i>Véhicules utilitaires</i>	87 574 €
<i>Renouvellement du parc informatique (ordinateurs et photocopieurs notamment)</i>	81 1720 €
Participation ville projet ANRU	1 034 636 €
Sous-total	7 362 204 €
Autres (opérations d'ordre)	696 387 €
TOTAL	8 058 591 €

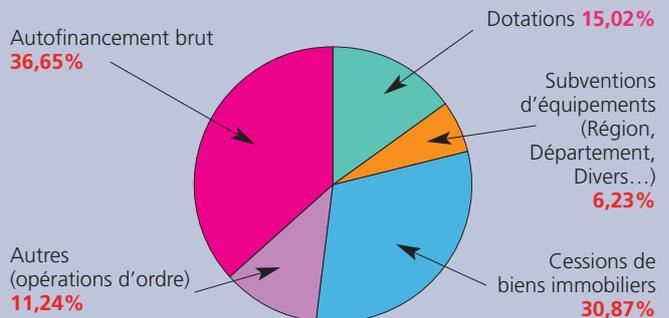
RECETTES D'INVESTISSEMENT (€)

	2015
Dotations	1 210 000 €
<i>dont FCTVA</i>	960 000 €
Subventions d'équipement (Région, Département, Divers...)	501 706 €
Cessions de biens immobiliers	2 488 018 €
Autres (opérations d'ordre)	905 712 €
Autofinancement brut	2 953 155 €
TOTAL	8 058 591 €

DEPENSES



RECETTES



LISTE DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Travaux sur les bâtiments		
Divers travaux dans les écoles et crèches	401 476,00 €	
<i>dont remplacement des menuiseries à la crèche des Berceaux de l'Ourcq</i>	25 000,00 €	
<i>dont création d'un préau extérieur à l'école JV Daubié</i>	16 000,00 €	
<i>dont travaux de mise en peinture, changement des revêtement des sols, remplacement des menuiseries, réfection partielle de toiture...</i>	231 206,00 €	
<i>dont travaux de mise en conformité (électrique, gaz...) à l'école J. Macé</i>	23 960,00 €	
Fourniture et pose de grilles et portail - Entrée de l'Hôtel-de-Ville	30 000,00 €	
Travaux autres bâtiments (conservatoire, bibliothèque, espace des arts...)	314 917,00 €	
<i>dont travaux de rénovation de la bibliothèque (2^{es} tranche)</i>	29 063,00 €	
<i>dont mise en peinture extérieure (rénovation) de la Péniche</i>	15 000,00 €	
<i>dont mise en peinture (rénovation de la salle de danse du conservatoire)</i>	21 680,00 €	
<i>dont pose de compteurs individuels (eau) dans les logements</i>	16 500,00 €	
<i>dont rénovation et travaux de mise en conformité des locaux de la Ferme de l'Oncle Franck</i>	35 000,00 €	
<i>dont mise en accessibilité</i>	20 000,00 €	
Aménagement des espaces verts	69 574,00 €	
<i>dont plantation et abattage d'arbres avenue de Chanzy</i>	50 000,00 €	
<i>dont matériel et outillage</i>	19 574,00 €	
Travaux de voirie		
Enfouissement des réseaux d'éclairage public	906 112,00 €	
Bail entretien de voirie	250 000,00 €	
Amélioration de l'éclairage public	75 000,00 €	
Signalisation et matériel de voirie	79 700,00 €	
Modernisation du réseau de vidéosurveillance	66 876,00 €	
Nouveaux projets		
Rénovation / agrandissement de l'école Jean Macé	1 245 000,00 €	
<i>dont rénovation des bâtiments A et B</i>	855 000,00 €	
<i>dont rénovation du bâtiment D (pour l'ouverture de 2 classes supplémentaires)</i>	270 000,00 €	
<i>dont études pour une extension</i>	120 000,00 €	
Halte-Garderie au 66-70 av. Aristide Briand (3^{es} tranche)	882 900,00 €	
<i>dont acquisition en VEFA (solde)</i>	262 900,00 €	
<i>dont aménagements intérieurs (études et travaux) - 1^{re} tranche</i>	620 000,00 €	
Projet ANRU	1 034 636,00 €	
<i>dont participation de la Ville</i>	1 000 000,00 €	
<i>dont participation de la Ville aux frais de gestion</i>	34 636,00 €	
Acquisitions logiciels, mobiliers et autres pour tous les services communaux	359 745,00 €	
<i>Renouvellement du parc informatique pour les écoles (ordinateurs pour les écoles, photocopieurs, serveur...)</i>	100 212,00 €	
<i>Equipeement en Tableaux numériques (en complément de l'existant)</i>	13 300,00 €	
<i>Matériel pour les cuisines des écoles (restaurants communaux)</i>	40 219,00 €	
<i>mobiliers pour les écoles et les crèches</i>	93 440,00 €	
<i>Véhicules utilitaires</i>	87 574,00 €	
<i>Conteneurs</i>	25 000,00 €	

Inscriptions dans les écoles

Si votre enfant est né en 2012, vous pouvez l'inscrire dès maintenant pour la rentrée scolaire 2015/2016.

Les inscriptions administratives sont enregistrées à la Mairie. Les admissions sont réalisées par les directeurs d'école.

Quels sont les documents à fournir ?

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance.
- Carnet de santé avec vaccinations à jour.
- Certificat de radiation, délivré par le directeur d'école (en cas de changement d'école).
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...). Pour les personnes hébergées : document justifiant l'adresse des parents de l'enfant, attestation d'hébergement et quittance de loyer de l'hébergeant.

- Pour les parents divorcés, une copie du jugement de divorce spécifiant les conditions de garde.

Vous pouvez consulter la carte de la sectorisation scolaire sur le Site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr



Appel aux bénévoles

Si vous souhaitez participer bénévolement à l'animation d'ateliers (chant, conte, dessin...) dans les écoles, pendant la pause méridienne, à partir de septembre 2015, vous pouvez envoyer votre proposition à l'adresse suivante : mairie@les-pavillons-sous-bois.fr à l'attention du Service Enseignement.

**Service Enseignement
Jeunesse-Sports
Bureau N°7 de l'Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 30/31
Le service est fermé au public
le lundi matin
et le 2^{ème} lundi de chaque mois
toute la journée.**

Inscriptions aux centres de loisirs et à la restauration scolaire pour les vacances d'été 2015 et pour l'année scolaire 2015/2016

La 2^{nde} vague d'inscriptions pour les enfants non inscrits en 2014, dans les centres de loisirs ou à la restauration scolaire, va bientôt débiter.

Les inscriptions s'effectuent auprès du Service Enseignement-Jeunesse et Sports selon le calendrier suivant : (Attention : le nombre de places est limité).

- Pour les écoles Eugène Fischer, Pierre Brossolette et Jules Verne : inscriptions à partir du **mardi 12 mai 2015**.
- Pour les écoles Marguerite Léopold, Jean Macé et Julie-Victoire Daubié : inscriptions à partir du **mardi 26 mai 2015**.

Documents à fournir :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (en cas de divorce, joindre la photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant).
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Les trois derniers bulletins de salaire des parents (le cas échéant dernier paiement URSSAF ou autre taxe professionnelle pour les professions libérales ; en cas de formation ou stage, fournir une convention ou une attestation).
- Le numéro d'allocataire CAF.
- Le carnet de santé de l'enfant (avec vaccination à jour) pour le centre de loisirs uniquement.

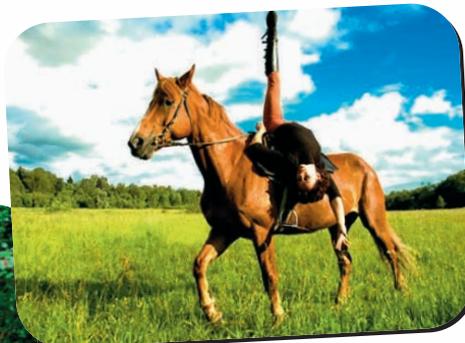


➤ Dernier avis d'imposition
Tout dossier incomplet sera refusé.

**Service Enseignement
Jeunesse
et Sports
Hôtel de ville-Bureau N°7
Tél. : 01 48 02 75 11/26**

Séjours d'été 2015

Chaque été, la ville des Pavillons-sous-Bois organise des séjours pour les jeunes



6-12 ans

• Séjour mer : Bourcefranc, Charente-Maritime

(transport SNCF)

- **Dates :** - du 18 juillet au 31 juillet 2015
- du 1^{er} août au 14 août 2015
- **Activités :** 4 demi-journées de voile, 1 journée d'accrobranches, 1/2 journée de course d'orientation.
- **Au programme :** baignade en mer et piscine privative, pêche à pied, croisière en bateau, mise en place d'un aquarium, grands jeux et veillées, vélos sur le centre.

Le test d'aptitude aux activités nautiques est obligatoire pour la pratique de la voile, ainsi qu'un certificat médical d'aptitude aux activités sportives de moins de 3 mois.

• Séjour campagne : Saint-Flour, Cantal

(transport SNCF)

- **Dates :** - du 18 juillet au 31 juillet 2015
- du 1^{er} août au 14 août 2015
- **Activités :** 8 heures d'équitation dans le centre équestre situé à 300 mètres du centre, initiation biathlon et nuit en bivouac (1 séance), 2 séances piscine dans un centre nautique, 1 séance d'accrobranches, grands jeux, veillées.

13-15 ans

• Séjour mer : Bidart, Pyrénées-Atlantiques

- **Dates :** - du 4 juillet au 17 juillet 2015
- du 14 août au 27 août 2015
- **Activités :** 1 séance de kayak, 2 séances de surf ou bodyboard, pelote basque, basket, football, volley-ball, baignade, excursions, activités bord de mer et nature, jeux de stratégie et veillées.

Le test d'aptitude aux activités nautiques et aquatiques effectué sans brassière est obligatoire pour la pratique du kayak, du surf et du bodyboard, ainsi qu'un certificat médical d'aptitude aux activités sportives de moins de 3 mois.

Tarifs	Saint Flour	Bidart	Bourcefranc
Quotient familial	du 18 au 31 juillet et du 1er au 14 août 6/12 ans	du 4 au 17 juillet et du 14 au 27 août 13/15 ans	du 18 au 31 juillet et du 1er au 14 août 6/12 ans
QF jusqu'à 243 €	182,80 €	199,20 €	196,00 €
de 244 € à 488 €	274,20 €	298,80 €	294,00 €
de 489 € à 732 €	365,60 €	398,40 €	392,00 €
de 733 € à 978 €	457,00 €	498,00 €	490,00 €
de 979 € à 1.221 €	548,40 €	597,60 €	588,00 €
de 1.222 € à 1.466 €	639,80 €	697,20 €	686,00 €
de 1.467 € à 1.710 €	731,20 €	796,80 €	784,00 €
de 1.711 € à 1.955 €	822,60 €	896,40 €	882,00 €
Plus de 1.955 €	868,30 €	946,20 €	931,00 €

Si vous ne présentez pas votre dernier avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Calcul du tarif selon votre quotient familial
Comment calculer le tarif du séjour
de votre enfant ?

Calcul du quotient familial (QF) =
Revenu brut global annuel divisé par 12 mois
Nombre de parts fiscales

Un module de calcul en ligne de votre quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Le nombre de places étant limité,
les pré-inscriptions seront enregistrées à partir
du mercredi 6 mai 2015 à 9h à la Mairie.

CCAS : aide financière, Eau solidaire

Depuis 2013, la Ville, par l'intermédiaire du CCAS, a signé une convention avec Véolia Eau Ile-de-France afin de venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés pour payer leur facture d'eau. En fonction du montant de la factu-

re et de la situation familiale, le CCAS peut octroyer une aide qui peut aller jusqu'à 75% du montant de la facture.

Pour instruire la demande, il est impératif que la facture soit au nom du demandeur et non du bailleur.

Pour plus de renseignements :
CCAS
Mairie Annexe
Allée de Berlin
Tél. : 01 72 59 19 20/17

Les prochains bals du CCAS organisés à la salle Mozart se dérouleront les dimanches 10 mai et 14 juin 2015.

Santé mentale : 2^{ème} réunion publique

En mai 2014, la ville des Pavillons-sous-Bois a créé un Conseil de Santé Mentale afin d'améliorer l'information et l'orientation des Pavillonnais confrontés à des questions psychiques pour eux-mêmes ou leur entourage. C'est dans le cadre de cette démarche, qu'une première réunion publique avait été organisée au mois de novembre 2014. Le vendredi 19 juin 2015 à 20h, une nouvelle rencontre sera animée par

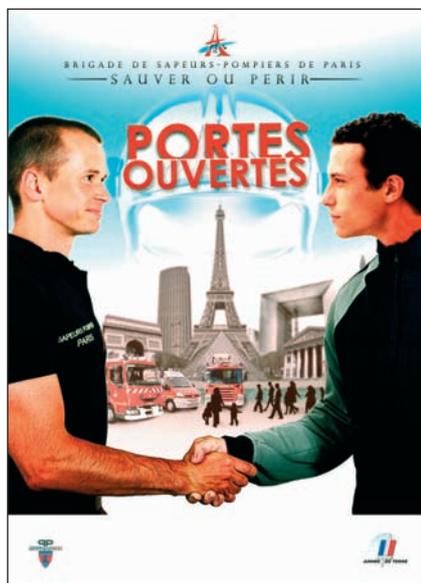
le Docteur Chaltiel, Chef du secteur 14 Psychiatrie adulte, en présence des représentants de l'UNAFAM (Union nationale des amis et familles des malades psychiques) et débutera par la projection d'un film. « Les voix de ma sœur » est un documentaire qui présente le portrait d'Irène, souffrant de schizophrénie depuis 20 ans. Il prend la forme d'un journal intime à plusieurs voix : celle d'une patiente, décrivant avec lucidité sa patholo-

gie ; celle de sa famille combattant la culpabilité et le déni, puis celle de ses soignants de l'Hôpital Sainte Anne à Paris.

RÉUNION SANTÉ MENTALE
Vendredi 19 juin 2015
à 20h
Salle des mariages
de l'Hôtel de Ville
Entrée gratuite

Sapeurs-pompiers : portes-ouvertes

Le centre de secours de Bondy organise une journée portes-ouvertes le samedi 6 juin 2015 de 10h à 17h, dans ses locaux, avenue de Verdun.



Lors de cette manifestation, les pompiers organiseront des démonstrations : montée à l'échelle, découpes de véhicules, sauvetages, parcours éducatifs, utilisation des lances incendies. Les visiteurs pourront également se restaurer et acheter des souvenirs sur les pompiers de Paris.

Centre de Secours
8, avenue de Verdun - Bondy

L'entrée est gratuite.

Hommage au Caporal-Chef Aurélie Salel

Les élus de la Ville ont participé à l'hommage rendu à Aurélie Salel, sapeur-pompier de la caserne de Bondy, décédée lors d'une intervention à Livry-Gargan, le vendredi 13 mars 2015, à l'âge de 26 ans. Nous présentons à sa famille et ses amis nos condoléances les plus attristées.

Sapeurs-pompiers : 18



Conseils Municipaux

Synthèse des principales délibérations du Conseil municipal du 2 mars 2015

Avant l'ouverture du Conseil municipal, une minute de silence a été observée à la mémoire de Patrice Oudaille, ancien conseiller municipal, décédé le 23 février à l'âge de 61 ans.

2015-00018 - Budget Ville - Débat d'orientations budgétaires 2015

Le débat relatif aux orientations budgétaires a pour objectif d'apporter des informations sur l'évolution de la situation financière de la Ville et de débattre des orientations budgétaires avant d'élaborer le budget primitif 2015.

Prend Acte

2015-00019 - Budget eau et assainissement - Débat d'orientations budgétaires 2015

Le budget annexe de l'eau et de l'assainissement a pour objectif d'isoler le coût de gestion du service public de l'eau potable et le service public de l'assainissement.

Prend Acte

2015-00028 - Demande de subvention

Monsieur le Maire à solliciter, auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), une subvention pour la remise à niveau de certains liens hertziens et l'extension de son système de vidéosurveillance. En 2008, la ville des Pavillons-sous-Bois a mis en œuvre un dispositif complet de vidéosurveillance. Aujourd'hui, la Ville dispose de 47 caméras et souhaite augmenter le débit du dispositif pour améliorer la qualité des images et envisage d'étendre son installation en se dotant de nouvelles caméras. Afin de mener à bien cette opération, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter le recours à l'aide financière du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

35 votants - Vote à l'Unanimité

2015-00031 - Contrat Enfance Jeunesse

La ville des Pavillons-sous-Bois a signé en 2010 un contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales pour une période de 4 ans, portant sur le financement d'actions en direction des jeunes Pavillonnais âgés de 0 à 17 ans. Arrivé à échéance, la Ville a travaillé sur sa reconduction avec les services de la CAF, conformément aux objectifs éducatifs et pédagogiques de la Ville. Le contrat stipule que la CAF va poursuivre le financement à hauteur de 55% des actions contenues dans ce schéma de développement destiné aux 0/17 ans en dehors du temps scolaire.

Le Conseil a donc approuvé la proposition de schéma de développement cofinancé par la CAF pour une durée de 4 ans.

35 votants - Vote à l'Unanimité

2015-00033 - Révision des périmètres scolaires

Depuis plusieurs années, la Ville constate une augmentation régulière du nombre d'enfants à scolariser en raison des naissances, du rajeunissement de la population et de la réalisation de plusieurs programmes immobiliers.

Face à ce constat et afin de mieux équilibrer la répartition des effectifs, il est indispensable de modifier certains périmètres scolaires pour la prochaine rentrée en septembre 2015. Certaines rues, actuellement rattachées au secteur du groupe scolaire Jules Verne, sont basculées sur le secteur de l'école maternelle Marguerite Léopold et de l'école Julie-Victoire Daubié. De même, plusieurs rues rattachées au secteur des écoles Marguerite Léopold maternelle et Julie-Victoire Daubié élémentaire sont transférées vers les secteurs des écoles Jean-Macé maternelle et Julie-Victoire Daubié en élémentaire.

A noter : la carte de sectorisation est consultable sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

**35 votants - Vote à la Majorité
32 Pour - 3 Abstentions**

2015-00034 - Avenant transactionnel au Projet de Rénovation Urbaine

L'avenant transactionnel avec Deltaville, aménageur pour la mise en œuvre du Projet de Rénovation Urbaine, permet d'arrêter un bilan prévisionnel pour solde de tout compte équilibré jusqu'à la fin de la concession.

L'avenant transactionnel prévoit :

- L'extension du périmètre de la concession par l'ajout de 3 terrains : friches industrielles à valoriser par l'aménageur.
- L'acquisition par Deltaville du bâtiment de l'Emancipation.
- La renonciation par l'aménageur à sa rémunération variable.
- Une nouvelle participation de la Ville de 1.704.506€ TTC pour solde de tout compte.
- La sollicitation d'une participation de la ville d'Aulnay-sous-Bois pour la réalisation de la voie reliant l'allée de Bruxelles à l'allée Saint Anne.
- La prorogation de la durée de concession de 4 ans, permettant l'allongement de la durée de l'emprunt.

**35 votants - Vote à la Majorité
32 Pour - 3 Abstentions**

Le vote du budget s'est déroulé le 30 mars 2015. Vous retrouverez le détail du budget primitif 2015 en pages 10,11,12 et 13 de ce journal.

**Prochain conseil municipal
Lundi 18 mai 2015
À 20 heures
Salle des mariages**

Nouveaux **commerçants**

Franky Banana

Franky Banana est une nouvelle enseigne qui a ouvert ses portes en décembre, au 5 allée d'Athènes aux Pavillons-sous-Bois. C'est un parc d'animations qui accueille les enfants, de 2 à 12 ans, sur une surface de 1700m². Labyrinthes, toboggans, trampoline, structures gonflables, espaces pour les tous petits et patinoires synthétiques ont été installés pour per-

mettre aux plus jeunes de s'amuser. Cette nouvelle structure est ouverte le mercredi de 12h à 19h, le samedi et le dimanche de 10h à 19h et tous les jours pendant les vacances scolaires de 10h à 19h.

Franky Banana
5 allée d'Athènes
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 09 53 36 21 56



Les médaillés du travail à l'honneur

En présence de l'association départementale des Médaillés du travail, Jacques Menzildjian, adjoint au Maire délégué aux Entreprises et à l'Artisanat, a remis aux médaillés leurs diplômes lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 7 mars 2015.



Ont reçu la médaille d'argent pour 20 années de travail, Mesdames et Messieurs :

AUCUIT Christelle
BALLIT Fabienne
GRAMMATICO Elisabeth
MAHMOUDI Halima
PANNETIER Xavier
PHILIPPON Véronique
PONTELLO Véronique
VARENNES Isabelle

Ont reçu la médaille de vermeil pour 30 années de travail, Mesdames et Messieurs :

BIGONI Catherine
COLIN Monique
COUPAT Laurence
DAVRON Michel
DURBESSON Pascal
VARENNES Isabelle

Ont reçu la médaille d'or pour 35 années de travail, Mesdames et Messieurs :

BOULANGER Catherine
COLIN Monique
DAUMAS Dominique
DUBROCA Evelyne
LEONARD Christine
LHEUREUX JOSIEN Catherine
MIOSOTIS Françoise
SPIQUEL Christian

Les rendez-vous de la bibliothèque

Depuis plusieurs mois, la bibliothèque municipale propose des animations gratuites à destination des Pavillonnais.

Spectacles

Concert jazz

Samedi 16 mai 2015 - 16h
à la bibliothèque



Dans le cadre des 10 ans du Festival de Jazz des Pavillons-sous-Bois organisé par le CECAS du 28 mai au 31 mai 2015, la bibliothèque se joint à l'événement pour vous donner un avant-goût musical et vous faire découvrir un duo Daisy Bolter et Paul Abirached, le samedi 16 mai, à 16h, à la bibliothèque.

« Un duo d'une grande fraîcheur, un univers sonore lumineux et dépouillé, en équilibre sur l'instant. Ses compositions mêlent le jazz à des couleurs folk ou soul, marquées par les musiques d'Afrique et du Brésil. Daisy Bolter et Paul Abirached tissent un dialogue inclassable, en anglais et en français, ponctué par de courts récits et des envolées improvisées qui créent un lien étonnant et intime avec le spectateur. »

Entrée gratuite – réservation conseillée places limitées

Le jardin de Lilou,

par la compagnie En compagnie d'Eos

Spectacle musical pour les enfants de 1 à 5 ans

Samedi 23 mai 2015 - 10h30 – durée 30 mn

Drôle de réveil au jardin ! Les fruits, les légumes et toutes les fleurs ont perdu leur feuillage. « Mais qui a bien pu grignoter nos belles feuilles ? » Lilou et son amie Ficelle, l'épouvantail, tentent d'élucider ce mystère.

Une aventure toute en comptines, dans une ambiance très colorée.

Entrée gratuite – réservation obligatoire places limitées

Victor Hugo

L'homme de ma vie

Ecrit et interprété par Véronique Daniel

Spectacle ado / adultes

Samedi 6 juin 2015 – 18h
durée 1h10mn



Véronique Daniel prête sa voix à Juliette Drouet amante, muse et la plus grande admiratrice du grand poète. Si Juliette est restée dans l'ombre, le texte et la mise en scène nous révèlent surtout une femme passionnée et volontaire qui a combattu toute sa vie pour entretenir le foyer de l'Amour absolu. A travers la voix de Juliette Drouet, Véronique Daniel nous raconte Victor Hugo et les cinquante années passées à ses côtés.

Entrée gratuite – réservation obligatoire places limitées

Qui veut la peau de la petite souris ?

par Zigor

Spectacle pour les enfants de 3 à 10 ans

Samedi 13 juin 2015 – 10h30 – durée 40mn

Zigor débarque d'on ne sait où. Mais il sait pourquoi, lui. Il vient jouer de la musique. Mais bon, c'est un prétexte pour vous montrer ses talents de magicien et vous présenter sa petite complice, sa souris.

Entrée gratuite – réservation obligatoire, places limitées



Lectures d'albums

pour les 3-8 ans de 16h à 17h

- Samedi 25 avril 2015
- Samedi 30 mai 2015
- Samedi 20 juin 2015



pour les 0-3 ans à 10h30

Un samedi matin par mois, l'équipe de la bibliothèque invite les parents et les enfants âgés de 0 à 3 ans, à venir écouter des histoires spécialement conçues pour les plus petits.

- Samedi 16 mai 2015
- Samedi 20 juin 2015

Petits déjeuners adultes

à 10h – Tous les deux mois

Au cours de ce rendez-vous les nouveaux ouvrages coup de coeur de la bibliothèque seront présentés.

Samedi 30 mai 2015

Tarifs 2015 :

Abonnements

- Pour les Pavillonnais

- Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
- A partir de dix-huit ans : 3.65 €
- RSA : gratuité

- Pour les non-Pavillonnais

- Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
- A partir de dix-huit ans : 5.70 €

HORAIRES

Lundi : fermeture hebdomadaire

Mardi et vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-18h

Jeudi : fermeture au public ; accueil des groupes et des enfants des crèches.

Bibliothèque municipale
8, allée Robillard
Tél. : 01 48 47 95 54

Le cercle d

Voici des textes présentant des œuvres contem
qui ont enrichi notre

Traité sur la tolérance - Voltaire - Editions Gallimard



Cette œuvre, emblématique de l'Esprit des Lumières, paraît en 1763. Voltaire, qui jouit d'une grande notoriété tant en France qu'en Europe, entend alerter l'opinion publique et fustiger le fanatisme, les religions dévoyées, les croyances barbares. Il engage un combat pour la réhabilitation de la mémoire de Jean Calas, négociant protestant aisé et bon père de famille, accusé sans preuve d'avoir assassiné son fils aîné converti au catholicisme. Jean Calas avait alors subi le supplice de la roue en place publique, avant d'être étranglé et brûlé. Grâce à l'action de Voltaire, à la diffusion du *Traité sur la tolérance*, le procès sera révisé et la famille Calas réhabilitée. Voltaire est ainsi le premier écrivain français à s'engager publiquement dans une lourde affaire judiciaire. *Le Traité sur la tolérance* est une œuvre argumentative d'une centaine de pages, écrite dans une langue moderne. Les vingt-cinq chapitres, annoncés par des titres brefs et suggestifs, acheminent le lecteur vers une conclusion qui est un appel lyrique à la tolérance. « *Nous n'avons pas un cœur pour nous haïr et des mains pour nous égorger* »... Ce plaidoyer, d'une actualité troublante, a connu très récemment un grand regain d'intérêt.

Geneviève Neubig

Constellation - Adrien Bosc - Editions Stock



Dans la nuit du 27 octobre 1949, le F. BAZN d'Air France, qui relie Paris à New-York, ne répond plus. A 2h50, il confirmait sa descente sur l'île de Santa-Maria dans l'archipel des Açores, avec des conditions atmosphériques optimales. Puis, plus rien. Le lendemain, on retrouve la carcasse du Constellation, disloquée sur le mont Redondo. A son bord, il y avait Marcel Cerdan, champion du monde de boxe et amant d'Edith Piaf, et Ginette Neveu, jeune violoniste prodige. Sur les 48 passagers et membres d'équipage, aucun survivant.

Dans ce roman très bien construit et documenté, l'auteur s'attache à retracer la vie et les « infimes causalités » qui ont relié ces passagers, inconnus les uns des autres, dans une destinée commune. Cet ouvrage pose la question du hasard « objectif » et le lecteur demeure perplexe. Les derniers chapitres, beaucoup moins descriptifs, approfondissent cette réflexion, en se référant aux arts (musique, écriture) et ils nous révèlent l'érudition de l'écrivain, dont c'est ici le premier roman.

En 2014, Adrien Bosc a obtenu pour cet ouvrage le Grand Prix du roman de l'Académie française.

Pascaline Aubier

La route sombre - Ma Jian - Editions Flammarion



Indésirable du fait de ses écrits, l'auteur a quitté la Chine depuis plus de 25 ans.

Certains passages de ce livre sont très durs. Il s'agit d'une famille qui doit fuir son village et les agents du contrôle des naissances, à cause d'une grossesse illégale. Commence pour eux une longue errance, d'un bateau insalubre à des campements précaires, avant d'échouer dans une ville où l'on recycle les déchets informatiques. Le site est tellement pollué qu'on a du mal à croire que les gens puissent y vivre.

Le personnage central de l'ouvrage est la mère, Meili, qui veut être maîtresse de son corps, en dépit du planning familial, et de son mari qui tient absolument à avoir un fils. Malgré les épreuves subies, elle veut continuer à croire en un avenir meilleur.

Sylvie Grenier

es lecteurs

poraines et des références à des auteurs célèbres
patrimoine littéraire.



Le livre du roi - Arnaldur Indridason - Editions Points

Avec *le livre du roi*, nous entrons dans la mythologie et la poésie nordique ancienne. Valdemar, brillant étudiant islandais, décide de consacrer sa vie à faire des recherches sur les anciens manuscrits de son pays. En 1955, après des études chez lui, il se rend à Copenhague où les ouvrages les plus précieux sont conservés à la bibliothèque royale. Mais, au lieu de faire des recherches dans les bibliothèques comme il le pensait, il va vivre des aventures extraordinaires avec son professeur, un peu étrange, qui l'entraîne à travers l'Europe dans la quête d'un manuscrit. Ce « Livre du roi » est le patrimoine, le savoir ancestral, le joyau de l'Islande, et ils doivent le retrouver et le ramener dans son pays d'origine. Le professeur et son élève sont suivis par des gens peu scrupuleux qui veulent aussi mettre la main sur ce trésor d'une valeur inestimable, et leur route sera semée d'embûches.

Livre d'aventures construit comme un livre policier, ce roman est également riche d'informations sur le passé et les légendes de l'Islande peu connues. C'est un véritable régal littéraire.

Dominique Pambrun



L'Avare - Molière - Edition "au choix"

Pour nous, Molière est un classique, mais n'oublions pas qu'à son époque, il fut l'objet d'attaques d'une violence inouïe parce qu'il ridiculisait dans ses pièces, au génie novateur, les puissants de son temps, les dévots, les libertins, les médecins, les pédants... Parmi ses pièces de théâtre, il en est une qui est particulièrement belle : *L'Avare*.

L'avare, c'est un vieillard odieux qui tyrannise sa famille, le pater familias tel qu'il existait au 17^{ème} siècle. Et, bien sûr, il est d'une pingrerie peu commune, proche de la folie d'ailleurs. Molière imagine, par exemple, qu'il voulait faire un procès au chat du voisin qui lui avait dévoré un rôti.

Ce vieillard, décrépi, veut épouser la belle et douce Marianne, jeune fille pauvre sur qui il a jeté son dévolu. Il va se trouver, par hasard, en concurrence avec son propre fils. Dans la scène où les deux hommes s'affrontent, on sent le souffle de la tragédie mais, déjà, on rit de nouveau et d'une pirouette, Molière revient à la comédie pour notre plus grand bonheur.

Il faut aller revoir et réécouter ces pièces pour goûter « cette mâle gaieté, si triste et si profonde », comme l'écrivait Musset, pour entendre résonner, derrière les rires, la voix de Molière dénoncer les turpitudes des hommes.

Brigitte Slonski



Littérature de jeunesse

Le comédien de Molière - Annie Jay - Editions Hachette jeunesse – à partir de 12 ans

Entre réalité et fiction, ce roman est le récit des débuts d'un jeune comédien de 11 ans, Michel Baron, qui devint l'un des meilleurs interprètes de son temps.

Orphelin espiègle, extraordinairement doué, déjà considéré comme une perle dans la troupe des Petits Comédiens de Monseigneur le Dauphin, il est remarqué par Molière. Avec le soutien du roi Louis XIV, Molière décide de le prendre dans la troupe royale et de parfaire son éducation théâtrale. Là commencent les aventures et les mésaventures du jeune héros. Avec humilité et respect, Michel se perfectionne au contact du Patron qu'il considère comme un professeur, un modèle et un père. Une sincère affection les unit, que troublent souvent les caprices de la jeune épouse du Maître.

L'ouvrage se présente comme un roman d'aventures et un roman historique. On pénètre dans la société du 17^{ème} siècle, dans ses relations avec le monde du Théâtre. Complots, amours, rebondissements, en rendent la lecture palpitante. Il y a deux héros dans ce livre : Molière dans les dix dernières années de sa vie et Baron dans les dix premières, exaltantes et prometteuses. C'est un émouvant passage de témoin entre deux grands acteurs respectueux l'un de l'autre.

Mireille Guilbert





Cecas-Espace des Arts

PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

SPECTACLES

Pour les 10 ans du festival nous vous proposons 8 concerts exceptionnels sur 4 jours ! Pendant le festival, toute la ville des Pavillons-sous-Bois jazzera avec des formations qui se produiront en plein air. Les commerçants présenteront des vitrines inédites aux couleurs de cette musique.

Au programme :

Jeudi 28 mai 2015 à 20h30

VERONIQUE HERMANN SAMBIN

Sextet

Avec une signature musicale résolument singulière, Véronique Hermann Sambin nous dévoile toute la richesse et la finesse de son jazz des Caraïbes. Avec sa voix envoûtante et chaleureuse, des mélodies aux arrangements subtils (Xavier Richardeau, Frédéric Nardin) nul doute qu'elle fera de cette soirée un moment inoubliable pour les oreilles et pour les cœurs.

MEM'ORY The music of Kid Ory

Cet orchestre de sept musiciens 0 rend hommage à la musique du tromboniste Néo-Orléanais Kid Ory et au répertoire du Creole Jazz Band. Michel Bonnet, trompettiste renommé, chef d'orchestre et créateur de cette formation, sera entouré de quelques-uns des meilleurs spécialistes des ragtimes et du jazz New-Orleans.

Vendredi 29 mai 2015 à 20h30

SARA FRENCH SEXTET

Swing manouche & chanson Napo-Boléro

Le jazz manouche n'a pas de patrie, il peut enchanter tous les chants populaires, partout où il passe et ne s'en prive pas. La preuve par six en est donnée par le Sara French Sextet, en cinq instruments et douze compositions originales emmenées par la voix de sa créatrice. Ils présentent Bolerita Mia, un album sorti en 2014.

ANGELO DEBARRE & MARIUS APOSTOL

Gipsy Unity

Les grandes stars de la guitare manouche, héritiers de Django Reinhardt, se comp-



tent sur les doigts d'une main et Angelo Debarre en fait partie. Au sein de la formation Gipsy Unity, Angelo Debarre a souhaité composer à quatre mains avec le violoniste virtuose Marius Apostol qui, au-delà d'une technique évidente, permet aux œuvres composées d'atteindre des sommets de lyrisme.

Samedi 30 mai 2015 à 20h30

DOC SCANLON'S SWINGSTERS QUARTET avec Stéphane Seva

Cette formation internationale autour du contrebassiste et chanteur New-Yorkais Doc Scanlon affirme une sonorité tout à fait unique grâce à la présence du washboard à la place de la batterie. Un régal pour les oreilles et un bonheur pour les danseurs !

COSTEL NITESCU QUARTET INVITE ANNE DUCROS

Avec sa technique époustouflante et son phrasé subtil, Costel Nitescu invite la spécialiste incontestée de l'improvisation vocale, Anne Ducros. Après sept albums sur lesquels elle mêle les standards de jazz, chansons pop et compositions de musiciens classiques, c'est indéniablement sur scène que la chanteuse donne la



pleine mesure de son talent tout en sensualité et avec un sens de l'humour irrésistible. Entourée de musiciens d'excellence, elle délivrera des morceaux phares swing aux accents gypsy pour un échange musical assurément fiévreux.

Dimanche 31 mai 2015 à 17h

JEAN ROTMAN TRIO

Ce trio s'inspire de celui de Bill Evans, où chaque musicien est soliste, mais la superposition et l'écoute des trois aboutissent à un corps musical unique, fait de swing teinté de romantisme hollywoodien et de couleurs venant de la musique française du début du 20^{ème} siècle, Ravel, Debussy ou encore Satie.



DANIEL SIDNEY BECHET QUINTET avec Olivier Franc

Daniel Sidney Bechet, le fils de Sidney Bechet, et Olivier Franc jouent avec leur quintet tous les succès de Sidney Bechet qui ont marqué l'histoire du jazz. Les succès de ce virtuose de la musique seront parsemés d'anecdotes qui vous transporteront au cœur des années 50.

Tarif par soir : 27 € (tout public) 22 € (carte fidélité) 10 € (enfant, étudiant)

Pass Jazz 3 jours : 50 €

Pass Jazz 4 jours : 65 €

Concert jazz

Samedi 16 mai 2015 à 16h à la bibliothèque

Dans le cadre du Festival de Jazz organisé par l'Espace des Arts du 28 mai au 31 mai 2015, la bibliothèque se joint à l'Espace des Arts pour donner un avant-goût musical et faire découvrir un duo Daisy Bolter et Paul Abirached.

(Voir page 19)

CONCERT HORS LES MURS

PHILIPPE ALÈGRE

Joue les plus belles pages pour Piano

Philippe Alègre nous propose un récital solo des plus belles compositions pour piano de compositeurs émérites.

Dans la prodigieuse Eglise Notre-Dame du Raincy, vous vous laisserez emporter par ces pages classiques et romantiques sur des airs de Mozart, Beethoven, Liszt, Schubert ou encore Chopin. L'émotion sera sans nul doute au rendez-vous avec ce programme de charme : la Sonate *Clair de lune* de Beethoven, le *Rêve d'amour* de Liszt, les impromptus de Schubert, une Nocturne de Chopin.

Un mot sur Philippe Alègre : Philippe Alègre s'est produit dans de prestigieuses salles parisiennes telles que Gaveau, Pleyel, Cortot, ainsi que de nombreux festivals. En dehors des récitals solo et à deux pianos, il partage régulièrement la scène avec des artistes lyriques et instrumentistes en France et à l'étranger.

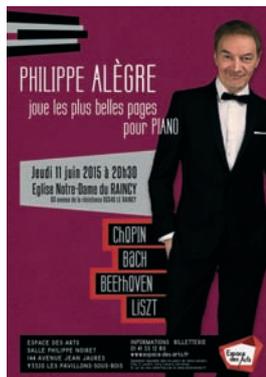
Judi 11 juin 2015 à 20h30

Lieu du concert : Eglise Notre-Dame du Raincy

83 avenue de la Résistance - 93340 LE RAINCY
(Les billets sont en vente à l'Espace des Arts)

23 € (tout public)

18 € (carte fidélité, - de 18 ans)



EXPOSITIONS

Du 25 avril au 10 mai :

4 femmes 4 artistes

Bernadette Petit / Christiane Verpoux / France Giroud-Canny / Lucie Esteve

Quatre univers plastiques contemporains se côtoient, s'entremêlent autour d'une exposition résolument féminine. Quatre visions plastiques singulières entre figuratif et abstrait alliant peinture et sculpture mais aussi image numérique.



Du 29 mai au 5 juin :

« Ecole et ciné » s'expose !

Pour la 10^{ème} année, les élèves ayant participé au dispositif d'éducation à l'image « Ecole et cinéma » exposeront leurs œuvres créées en lien avec les films visionnés : Katia et le crocodile, Jour de fête et Les burlesques américains.

Événement

APPEL À PROJET !

L'ART EN DIRECT

Sous le hall de la mairie des Pavillons-sous-Bois, nous mettons à votre disposition une scène ouverte. Artiste expérimental aimant le live et le défi, inscrivez-vous à notre appel à projet pour participer à une performance étonnante qui aura lieu le dimanche 28 juin 2015.

Retransmissions

OPERAS ET BALLETS EN DIRECT DU ROYAL OPERA HOUSE DE LONDRES

LA FILLE MAL GARDEE

FREDERIK ASHTON

Chef d'Orchestre, Barry Wordsworth

Orchestre du Royal Opera House

Le mardi 5 mai 2015 à 20h15



LA BOHEME

GIACOMO PUCCINI

avec Anna Netrebko, Joseph Calleja - Chef d'Orchestre, Dan Ettinger

Chœurs du Royal Opera - Orchestre du Royal Opera House

Le mercredi 10 juin 2015 à 20h15

GUILLAUME TELL

GIOACHINO ROSSINI

avec Gerald Finley, John Osborn, Malin Byström - Chef d'Orchestre, Antonio Pappano - Metteur en scène, Damiano Michieletto Chœurs du Royal Opera - Orchestre du Royal Opera House

Le dimanche 5 juillet 2015 à 15h45

Infos pratiques

CARTE DE CINEMA à 41 €
Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINEMA
Tout public : 6.80 €
Carte adhérent/fidélité : 5 €
Senior, mercredi : 5 €
Enfants (-12 ans) : 4.10 €

Téléphone : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Site internet : www.cecas.net

Manifestations au Conservatoire Hector Berlioz Saison culturelle

Carte Blanche à Jean Rotman

Dimanche 7 juin 2015 à 17h

Auditorium Hector Berlioz

Un concert surprise pour célébrer Jean Rotman, où le Jazz Gang reprendra des compositions du pianiste mélomane, où les amis musiciens viendront se mêler pour un petit bœuf jazzy mais aussi classique.

Cette soirée est l'occasion pour Jean Rotman de laisser libre cours à son amour pour les mélanges des genres musicaux.

Avec : Jean Rotman, Direction et piano
Le Jazz Gang

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

*Il était une fois... Carte blanche à Jean Rotman
Rencontre autour des œuvres et des artistes
16h*



Les Galas de danse

Chaque année, le conservatoire Hector Berlioz organise au CECAS-Espace des Arts deux galas de danse qui reflètent le travail effectué par tous nos élèves pendant l'année scolaire.

Nos quatre enseignantes, Murielle Martinenghi, Vicky Gaspar (danse contemporaine), Marielle Polesel, Katya Zavatta (danse classique), réalisent mises en scène et chorégraphies, assistées de leurs accompagnateurs David Gore aux percussions, Nicolas Montazaud, Jin-Joo Lee et Ryoko Nuruki au piano, et bien sûr

servies par de magnifiques costumes créés par Sophie Sibozel, vous assisterez à des ballets classiques et contemporains.

Tous les niveaux d'apprentissage de la danse pourront s'exprimer : des moyennes sections maternelles aux cours avancés. Deux beaux spectacles qui sont l'aboutissement de plusieurs mois de travail et de répétitions.



Le premier gala

(Tous niveaux mélangés)

Dimanche 14 juin

à 14h

Salle Philippe Noiret
à l'Espace des Arts
Entrée Libre

Le second gala

(Tous niveaux mélangés)

Samedi 20 juin

à 18h

Salle Philippe Noiret
à l'Espace des Arts
Entrée Libre

Les Auditions des classes d'instruments

Jeudi 16 avril	à 18h30	Estrade
Vendredi 17 avril	à 18h	Spectacle lyrique avec les élèves de l'atelier lyrique de Nathalie Spinosi
Vendredi 29 mai	à 18h30	Audition de la classe de flûte à bec de Lore Temprement
Mercredi 10 juin	à 19h30	Audition de Soundpainting de Bernard Michel
Dimanche 14 juin	à 14h	Gala de danse
Samedi 20 juin	à 18h	Gala de danse

D'autres spectacles sont à venir mais les jours et horaires restent à confirmer. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat du Conservatoire.

Les formations au conservatoire

La musique

La formation musicale

Eveil : dès la moyenne section maternelle.

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP.

Les pratiques individuelles

Eveil : dès l'entrée en CP.

Claviers : piano, accordéon.

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique.

Musiques amplifiées : guitare électrique, guitare basse, guitare jazz.

Percussions : batterie, percussion.

Vents : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière.

Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque, clavecin.

Voix : chant lyrique, maîtrise, Chant Musiques amplifiées.

MAO (Musique Assistée par Ordinateur).

Les pratiques collectives

Chorales, Chœur adulte, Ars Lyrica

Orchestre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles

Soundpainting.

Atelier musiques amplifiées, atelier jazz (enfant et adulte).

Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre.

La danse

La danse classique et la danse contemporaine

Eveil : dès la moyenne section maternelle.

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP.



L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9 – 12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13 – 18 ans

Les adultes

Les pratiques collectives

Ars Lyrica

Chœur adulte

Atelier jazz

Danse

Les pratiques individuelles et collectives musicales

Formation musicale

Instrument

CONSERVATOIRE
77-79 Allée Danielle-Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 17 60

Fax : 01 48 48 77 96

Courriel :
conservatoire_psb@yahoo.fr

Préinscriptions au Conservatoire Hector Berlioz

Dès le 1^{er} juin, les préinscriptions sont réalisables en ligne sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Le secrétariat du Conservatoire enregistrera les préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves à partir du 1^{er} juin.

Accompagnement scolaire

L'ASP poursuit son action d'aide aux devoirs et aux leçons en direction des jeunes des Pavillons-sous-Bois.

En plus de l'aide aux devoirs, les enfants et leurs animateurs participent à l'opération Lire, Écrire, Grandir organisée par la CAF.

Ils ont travaillé durement et passionnément pendant les vacances de février sur la rédaction d'un texte

qui avait pour thème "la fête foraine".

4 groupes ont été créés : 2 groupes de niveau primaire et 2 groupes de niveau collège.

Souhaitons que le résultat soit à la hauteur de leurs efforts lorsque les jurys se réuniront au mois de mai : tous les participants souhaitent vivement décrocher un prix.

L'ASP a aussi proposé aux enfants

des sorties au cinéma ou encore au cirque.

L'association recherche toujours des bénévoles pour venir aider au quotidien dans les différentes structures. Si vous avez un peu de temps de disponible, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le Président de l'ASP au **06 13 06 40 85**

Soirée de la Francophonie

Le vendredi 13 mars, la ville des Pavillons-sous-Bois a fêté l'ouverture de la semaine de la langue française. Philippe Dallier, Sénateur-Maire, accompagné de représentants du Conseil municipal, assistait à ce rendez-vous culturel et convivial, montrant par sa présence l'intérêt qu'il porte, chaque année, à cette manifestation. L'invité était Monsieur Catillon, représentant le Ministère de la Culture et de la Communication.

Le thème choisi pour l'édition 2014-2015 souligne la capacité du français à adopter, tout au long de son histoire, des mots venus d'autres langues : « Dis-moi dix mots que tu accueilles ». De nombreux termes, dont nous avons oublié l'origine, se sont intégrés au fil du temps dans notre registre langagier, racontant la

vie politique, économique, culturelle. Un lexique de dix mots avait été retenu : amalgamer, bravo, cibler, gris-gris, kitsch, kermesse, inuit, wiki, et enfin deux mots rares et mystérieux, sérendipité et zénitude.

La première partie de la soirée s'est déroulée dans la galerie Jean-Baptiste Claudot, où avait lieu le vernissage de l'exposition inspirée des dix mots et organisée par les Photoclubs des Pavillons-sous-Bois, du Raincy, de Villemomble, de Gagny et de Gournay-sur-Marne. Le public de connaisseurs a apprécié la qualité artistique et l'inspiration originale des photos, ainsi que le graphisme contemporain et coloré des affiches disposées en regard. La soirée s'est poursuivie dans la salle des mariages. Un intermède fantaisiste et plein de vivacité, présenté par

l'atelier de l'île de la tortue, des textes ludiques interprétés par une lectrice, ont remporté un beau succès. Sur un thème d'inspiration désopilant - « Que faisiez-vous au temps du Kitsch ? » - le harpiste Romain Jurmande et la chanteuse soprano Mélodie Millot, très applaudis, ont présenté des extraits d'opéras. Puis Frédéric DaveRIO, « le Jimmy Hendrix de l'accordéon », a véritablement séduit le public par ses compositions et ses images sonores. Pour terminer cette soirée au programme très varié, le Président du Photo-club pavillonnais, René-Augustin Bougourd, a projeté des audiovisuels porteurs de messages aussi poétiques qu'émouvants. « Dis-moi dix mots que tu accueilles »...



2^{ème} marché aux FLEURS

Mairie - Parvis de l'Hôtel de Ville

Dimanche 17 mai 2015 de 10h à 17h

Aujourd'hui, nous sommes tous jardiniers



Fleuristes
Pavillonnais

Pépiniéristes

Conseils de jardinage

Fleurs de Bach

Plantes médicinales

Echanges de bulbes

Orchidées

Exposition de
cartes et de timbres

Crêpes - Galettes

Association Casa de Tras os Montes : soirée festive

L'association Franco-Portugaise Casa de Tras Os Montes organise **un dîner dansant** à la salle Mozart de l'Espace des Arts, **le samedi 23 mai 2015**.

Cette soirée se déroulera dès 20h et sera animée par José Antonio et le groupe folklorique Cravos Doura-

dos. Le menu sera composé de spécialités portugaises, comme le Bacalaho (morue).

Tarifs :

Adhérents de l'association : 15€
Non adhérents : 20 €
Enfants de - de 10 ans : 7€

Merci de réserver vos places avant le 16 mai : 07 81 08 40 20 ou 06 62 01 16 38

**Soirée Franco-Portugaise
Samedi 23 mai 2015
Salle Mozart**

CREFOM : permanences en Seine-Saint-Denis

Créé en janvier 2014, le Conseil Représentatif des Français d'Outre-mer est désormais présent dans notre département, au travers d'une permanence mensuelle le 1^{er} et le 3^{ème} jeudis du mois.

Cette organisation est constituée par plus de 260 membres fondateurs.

Le CREFOM a pour missions de promouvoir, valoriser et défendre les intérêts des ultramarins vivant dans l'Outre-mer, l'Hexagone, et où qu'ils soient dans le monde, tant au niveau économique, politique, social, sportif, culturel, mémoriel que moral.

- Défense des intérêts des originaires d'Outre-mer.
- Structuration de réseaux associatifs et mise en réseau des personnalités en rapport avec l'Outre-mer.
- Facilitation des projets économiques au sein des populations.
- Recensement, promotion et mise en réseau des compétences.
- Lutte contre toutes les formes de discriminations.
- Participation à l'élaboration des projets politiques, économiques, médiatiques, sociaux et culturels.



**Contact délégué CREFOM
José ALTHEY
Courriel :
deleguecrefom@orange.fr**

France Parkinson : délégation de la Seine-Saint-Denis

L'association France Parkinson a souhaité s'implanter localement, il y a maintenant un an, en créant une délégation pour le Département de la Seine-Saint-Denis. Cette délégation a pour but de développer une information et des contacts de proximité avec les adhérents et les intervenants dans le parcours du patient atteint de la maladie de Parkinson.

La maladie de Parkinson est une affection neurodégénérative chronique, lentement évolutive, d'origine le plus souvent inconnue. Elle touche une structure de quelques millimètres située à la base du cerveau et qui est composée de neurones dopaminergiques qui disparaissent progressivement. Leur fonc-

tion est de fabriquer et libérer la dopamine, un neurotransmetteur indispensable au contrôle des mouvements du corps, en particulier les mouvements automatiques.

La maladie de Parkinson débute 5 à 10 ans avant l'apparition des premiers symptômes cliniques, lorsqu'environ la moitié des neurones dopaminergiques a disparu.

Une journée mondiale Parkinson est organisée le samedi 18 avril 2015. Lors de cette journée de nombreuses conférences sont proposées

à la Maison de la Chimie, 28 rue Saint Dominique à Paris.

Si vous souhaitez obtenir des informations auprès de la délégation de la Seine-Saint-Denis, vous pouvez prendre contact :

**Patrick DELAVAL
Délégué Départemental
06 87 70 31 44
Courriel :
franceparkinson93@orange.fr
Site : www.franceparkinson93.
forumactif.org**

Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture : des loisirs pour tous !



CAP NORD PROJECTION ET TEMOIGNAGE DE JOËL XAVIER

Public : tout public
Jeudi 16 avril 2015 à 19 h 30
APJC

Venez écouter le récit du périple de ce Pavillonnais qui a traversé plusieurs pays jusqu'au Cap Nord. Ce film a été sélectionné pour le Festival du voyage à vélo. Entrée libre.

ECHAPPEES VERTES

Public : tout public
Samedi 18 avril 2015 à 10 h 30
Ferme biologique en Seine-et-Marne
Visite d'une ferme biologique en Seine-et-Marne.
Transport en minibus et en covoiturage. N'oubliez pas votre pique-nique !
Tarif : 1 €
Renseignements et inscriptions à l'accueil.

ESPACE JEUNES

Public : adolescents 11-17 ans
Du 20 au 30 avril 2015 (vacances de printemps) – APJC
L'APJC propose des activités de loisirs entre amis ou pour se rencontrer (sur proposition des animateurs ou des jeunes). Il est possible aussi de créer des mini-séjours ou des séjours.
Accueil toute l'année, même en dehors des vacances scolaires.

PÂQUES EN FAMILLE

Public : famille
Vendredi 24 avril 2015 à 14 h 00
Parents, grands-parents, enfants, adolescents... venez nombreux participer à notre après-midi Pâques.
Maquillage, déguisement, ateliers manuels, jeux, goûter animé et d'autres surprises vous attendent et feront la joie des petits et grands !
L'équipe de l'APJC vous accueillera à partir de 14h.
Tarif tout public : 3 € / Adhérent(e) : 2 €
Tarif comprenant 1 entrée enfant de moins de 13 ans accompagné d'un adulte.

PAUSE-PARENTS

Public : adultes
Mardi 5 mai 2015 et mardi 2 juin 2015 à 9 h 30 – APJC
Vous êtes parents ? Vous vous posez des questions par rapport à vos enfants et vous avez parfois l'envie de faire une pause ?
La pause-parents est un lieu pour discuter et partager vos expériences avec d'autres

parents en présence de professionnels. Nous vous proposons un groupe de paroles « Etre parent aujourd'hui... » co-animé par une psychologue une fois par mois à l'APJC et des conférences-débats thématiques, en soirée, une fois par trimestre à l'APJC.

Un mode de garde pour les enfants est assuré par un éducateur jeunes enfants à chaque rencontre sur inscription.
Pour tout renseignement et inscription pour la garde d'enfants :
APJC au 01 48 02 07 79

CLUB ESCAPADES ET DECOUVERTES

Le club Escapades et découvertes organise toute l'année avec ses adhérents des sorties et des voyages en France et à l'étranger. Il vous propose prochainement la visite suivante :
• Musée et jardins Albert Kahn, le jeudi 7 mai 2015.
Renseignements à l'accueil de l'APJC.

JOURNEE DE L'EUROPE

Public : tout public
Samedi 9 mai 2015 à partir de 14 h
APJC
Fête de l'Europe ! Après-midi jeux sur le thème de l'Europe, exposition photos, projection d'un petit documentaire, dégustations culinaires. Vous aurez également l'occasion de rencontrer les quatre volontaires européens dont l'APJC coordonne l'accueil et qui nous ont accompagnés cette saison. Et, qui sait, peut-être que vous vous prendrez à rêver d'un projet de voyage vous aussi...
Entrée libre.

14^e SALON DE PRINTEMPS

Public : tout public
Du 16 au 30 mai 2015 - Galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts.
Vernissage le vendredi 15 mai 2015 à partir de 19 h 30.
De nombreux dessins et toiles, à découvrir lors de ce salon, réalisés par les adhérents des ateliers de l'APJC.

EXPOSITION DE BIJOUX ARTISANAUX

Public : adolescents/adultes
Samedi 16 mai 2015 à partir de 14 h
Le Bar'Ouf, APJC
Exposition et démonstration de fabrication par Fatiha Ladame pour réaliser vos propres créations.
Entrée libre.



BAR'OUF CITOYEN ! café citoyen

Public : tout public
Mardi 19 mai 2015 à 14 h
Le Bar'Ouf, APJC

Discuter, débattre des sujets de société et, pourquoi pas, inventer ensemble des réponses aux questions posées et faire valoir votre pouvoir d'agir ? Voilà tout l'enjeu du Bar'Ouf citoyen. Le prochain thème abordé sera le harcèlement scolaire.
Entrée libre.



SOIREE KARAOKE A L'APJC

Public : tout public
Samedi 23 mai 2015 à 20 h 30
Le Bar'Ouf, APJC

Vous aimez chanter ? Alors venez en famille ou entre amis partager cette soirée conviviale et festive.
Bar à desserts sur place.
Tarif tout public : 7 € / Adhérent(e) : 4 €
Réservation conseillée.



CAP'CONC'

Public : adolescents/adultes
Samedi 13 juin 2015 à 20 h 30
Le Bar'Ouf, APJC – Concert avec le groupe Les chatsdoz
Qu'il s'agisse de variété ou de rock, les musiciens de l'APJC vous proposent régulièrement des concerts au Bar'Ouf.
Entrée libre.



LES BAIGNOIRES DE L'OURCQ

Le dimanche 5 juillet 2015 aura lieu la 6^{ème} édition de la course Les baignoires de l'Ourcq organisée par l'APJC.
Vous souhaitez concourir ou participer à l'organisation de cet événement nautique et ludique, envoyez un courriel à :
animationloisirs@apjc.org



APJC : 01 48 02 07 79
23 allée Etienne-Dolet
93320 - Les Pavillons-sous-Bois
Site : www.apjc.org
Courriel : infos@apjc.org

Centenaire de la naissance de **Jacques Chaban-Delmas**

L'année 2015 marque le centenaire de la naissance de Jacques Chaban-Delmas. Bien qu'aucune voie de notre commune ne porte son nom, il apparaît opportun de retracer son parcours.

Né le 7 mars 1915 à Paris, Jacques Chaban-Delmas suit des études au lycée Lakanal à Sceaux puis à la faculté de droit de Paris, avant d'être diplômé de Sciences Po et d'études supérieures d'économie et de droit public. En 1933, il intègre le quotidien *L'Information* en tant que journaliste.

En 1938/39, il fait son service militaire et, comme élève officier, il sort major de promotion de Saint Cyr.

Lors de la défaite de juin 1940, il est sous-lieutenant au sein du 7^{ème} bataillon Alpin de Nice. Il n'admet pas la capitulation et il entre en contact avec la résistance, dès décembre 1940. Alors qu'il travaille comme haut fonctionnaire auprès du ministère de la Production Industrielle du gouvernement de Vichy, il fournit des renseignements économiques à La France Libre de Londres. Membre du Comité financier de la Résistance, créé par Jacques Bingué, il dispose de la délégation de signature pour l'émission des créances.

En mai 1944, il est nommé délégué militaire national et envoyé personnel du Général de Gaulle, puis il est promu au grade de Général de bri-



gade. A 29 ans, il est le plus jeune Général depuis le second Empire ; il participe à la Libération de Paris en août 1944 en assurant un rôle de renseignements et de liaison auprès du Général Leclerc et des forces alliées. C'est ainsi qu'il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur et Compagnon de la Libération.

Elu Député de la Gironde de 1946 à 1997, il assure aussi le mandat de Maire de Bordeaux de 1947 à 1995. Plusieurs fois ministre sous la IV^{ème} République (dont le ministère de la Défense), il est de ceux qui encouragent le Commissariat à l'Énergie Atomique à fabriquer une bombe atomique. Sous la V^{ème} République, il est Président de l'Assemblée Nationale à 3 reprises : de 1958 à 1969, de 1973 à 1981, puis de 1986 à 1988. Il sera aussi Premier Ministre de 1969 à 1972, sous la présidence de Georges Pompidou.

Son projet de Nouvelle société, jugé trop progressiste, le contraint à

démissionner à la demande du Président.

Après le décès soudain de Georges Pompidou, Jacques Chaban-Delmas est candidat à l'élection Présidentielle de 1974, où il arrive en 3^{ème} position derrière Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand.

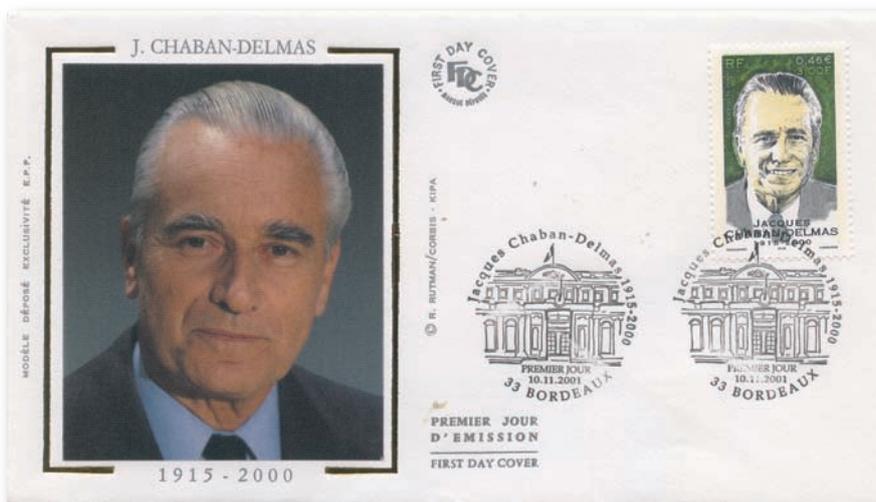
Pendant les 48 années en tant que Maire de la ville de Bordeaux, il mène plusieurs projets comme le quartier d'affaires, la zone de Bordeaux lac de 1000 hectares favorisant le rééquilibrage de la Ville au Nord, la création du campus de l'école d'ingénieurs des Arts et Métiers et le domaine universitaire de Talence-Pessac.

En 1995, à 80 ans, il décide de ne pas se représenter à la Mairie de Bordeaux et c'est Alain Juppé, qu'il soutient, qui lui succède. Il se retire de la vie politique et est élu Président d'Honneur de l'Assemblée Nationale, sur proposition de Philippe Seguin, le 12 novembre 1996, en hommage à ses 50 années consacrées à la vie politique.

Victime d'une crise cardiaque, il décède le 10 novembre 2000, à son domicile, rue de Lille à Paris. Il est inhumé à Ascaïn, dans les Pyrénées Atlantiques.

Outre son investissement dans la vie politique, Jacques Chaban-Delmas a aussi été un sportif de haut niveau, d'abord au rugby où il a joué en sélection nationale en 1945, puis au tennis où il a remporté plusieurs titres en double et Vétérans à Roland Garros entre 1956 et 1970.

Depuis 2012, la ville de Bordeaux a choisi de lui rendre hommage en baptisant de son nom le pont de Bacalan-Bastide, inauguré le 16 mars 2013.



BROCANTES :

lundi 25 mai et dimanche 7 juin 2015

Deux brocantes sont organisées par les associations de commerçants :

- ***Lundi 25 mai 2015 : avenue de Chanzy***
- ***Dimanche 7 juin 2015 : place de la Basoche et rues adjacentes***

Brocante-vide grenier – Chanzy

Lundi 25 mai 2015

Comment s'inscrire :

Bulletin d'inscription disponible

- En téléchargement sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr
- chez les commerçants adhérents
- à l'accueil de l'Hôtel de ville

Modalités d'inscriptions :

Bulletin à retourner, accompagné du règlement et des documents demandés, avant le **mardi 12 mai 2015** à la Société EGS, Service brocante des Pavillons-sous-Bois 33 ter, rue Lécuyer, 93400 SAINT-OUEN

Tarif : 12 € le mètre linéaire - minimum 2 mètres - par module de 2 mètres

**Date limite d'inscriptions :
avant le mardi 12 mai 2015**

Brocante de la Basoche

Dimanche 7 juin 2015

Comment s'inscrire :

Bulletin d'inscription disponible

- En téléchargement sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr
- chez les commerçants adhérents
- à l'accueil de l'Hôtel de ville

Modalités d'inscriptions :

Bulletin à retourner, accompagné du règlement et des documents demandés, avant le **vendredi 15 mai 2015**, à l'accueil de l'Hôtel de ville des Pavillons-sous-Bois.

(les demandes sont regroupées et transmises ensuite à l'association des commerçants Mairie-Basoche)

Tarif : 20€ les deux mètres.

**Date limite d'inscriptions :
avant le vendredi 15 mai 2015**



Cérémonie des m

*Tous les deux ans, la ville des Pavillons-sous-Bois met à l'honneur
Cette année 11 personnes étaient récom*



Gilbert MIRABLON



Melvyn THIBAUT
SEP Pétanque



Killian CLAVIER
SEP Cyclisme



Jean-Marie LE SONN
SEP Judo



Pierre FREYSSINET
Badminton



Jean-Luc DUBOURGUAIS
SEP Football

mérites sportifs

des sportifs ou des bénévoles des associations sportives locales, pensées et ont reçu des distinctions.



Pape SALL MASSAMBA
SEP Basket



Francine DUGUEPERRoux
SEP Tennis de table



Marie-Annick SERMET
MADGELAIN
athlétisme



Équipe féminine de tennis dame + de 45ans



Joël XAVIER



SEP Cyclisme

Le Team Cycliste du Stade de l'Est Pavillonnais repart pour une nouvelle saison.

Après un long et fastidieux entraînement hivernal de 4 mois, la saison route a redémarré depuis le mois de



mars. Souhaitons qu'elle apporte à cette section du SEP, riche de 40 adhérents, les mêmes satisfactions qu'en 2014 où, à 46 reprises, les "rouges et jaunes" sont montés sur le podium, dont 18 fois sur la plus haute marche.

Gageons que les milliers de kilomètres accumulés cet hiver permettent de rééditer ces performances !

Site : www.teamcyclistesep.fr

SEP Athlétisme : bilan de la saison de cross

La saison de cross s'est achevée le 1^{er} mars dernier avec les victoires écrasantes des grands favoris parmi les spécialistes de la discipline lors des Championnats de France aux Mureaux. Si le SEP Athlétisme n'était pas représenté cette année, cinq de nos athlètes se sont malgré tout hissés jusqu'aux Championnats LIFA (demi-finale des Championnats de France). Une mention spéciale, donc, à Nicolas Alves, Adrien Dussaule, Marianne Ivoy, Kamal Latrach et Dorothee Le Gal pour cette belle performance ! Merci et bravo également aux 59 athlètes du club qui ont franchi la ligne d'arrivée de leurs courses respectives lors des Championnats départementaux mi-janvier, une des compétitions les plus importantes de l'année. Cette participation en masse permettra très certainement au SEP Athlé de gagner des places au classement du Challenge National des cross, auquel le club figurait déjà en première moitié de tableau l'an dernier.

Nos athlètes ont également brillé en cross hors championnats. Ce fut notamment le cas début février, lors du cross de Villevaudé, où le rouge et l'or des Pavillons-sous-Bois ont été très en vue : avec neuf médailles pour 17 pavillonnais engagés (sur 179 participants au total), petits et grands se sont illustrés sur toutes les distances. L'aventure ne fut pourtant pas aisée, tant la pluie des jours précédents avait rendu le terrain

boueux, à la fois collant et glissant. Un vrai cross ! Dans ces conditions, terminer la course était déjà pour chacun une victoire en soi.

Félicitations à tous et place maintenant à la route, avant d'entamer la piste à l'approche de la saison estivale !

SEP Athlétisme
sep-athletisme.clubeo.com



SEP Tennis

Le SEP Tennis est le 4^{ème} club de la Seine-Saint-Denis sur 43 Clubs affiliés FFT et recense, cette année, 543 licenciés (323 jeunes et 220 adultes). Le SEP Tennis des Pavillons-sous-Bois est juste derrière les clubs de villes de plus grandes tailles, telles que Montreuil (1443 licenciés), Rosny (615 licenciés) et Noisy-le-Grand (593 licenciés).

C'est un très bel effectif annoncé par la Ligue de Tennis de Seine-Saint-Denis.

Du travail, du sérieux, de l'investissement et toujours de la bonne humeur !

Jouer au tennis à volonté à partir de 70€

Profitez de l'offre « demi-cotisation » à partir du 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre 2015. Pour 70€ (moins de 18 ans) et 130€ pour un adulte, profitez

des 6 courts de tennis en réservant par Internet votre créneau horaire.

Si vous n'avez pas de partenaire de jeu, un enseignant professionnel se charge de vous mettre en contact avec des gens de votre niveau et suivant vos disponibilités.

A vos raquettes!

Stages de tennis jeunes pendant les vacances scolaires de printemps.

Comme à chaque vacances scolaires, le SEP Tennis propose à vos enfants, dès 4 ans, des stages avec un choix de formules adaptées à votre demande, du lundi au vendredi :

- 1h30 par jour pour 70€
- la matinée pour 105€
- la journée complète avec sortie, cinéma, bowling, multi sports pour 140€ (repas et sorties compris)

Pour plus de renseignements, contac-

tez Grégory au club 01 48 48 83 31 ou par courriel :

contactseptennis@gmail.com

D'excellents résultats cet hiver!

Les vacances d'hiver ont été bénéfiques pour les compétiteurs du SEP Tennis :

- Renald Mazilu (10 ans) remporte le tournoi de Rosny-sous-Bois en s'imposant facilement en finale.
- Mireille Briand remporte le tournoi du C.A.T sans perdre un jeu (victoire 6/0 6/0 en demi finale et 6/0 6/0 en finale) !
- Bravo également à l'équipe 2 senior qui remporte toutes ses rencontres dans le cadre des inter-clubs-hiver ! L'équipe évoluera dans la division supérieure la saison prochaine.
- Félicitations à Emma David, Sara M'Bengue, Coraline Vo-Van, Maa-durie Balasubramaniam, Sophie Dubosc, Cathy Lootvoet et Cynthia Boury!

Soirée dansante en noir et blanc

120 personnes étaient réunies lors de la soirée du club qui s'est déroulée le 7 mars à la salle Mozart. Une ambiance familiale et festive grâce au DJ Jimmy et à la bonne humeur des participants.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle soirée !



SEP Tennis
Tél. : 01 48 48 83 31
Courriel :
contactseptennis@gmail.com

Sports en fête

Dimanche 28 juin 2015



Drones de loisirs : rappel des règles d'usage

Pour accompagner l'essor des drones civils, la DGAC a élaboré un cadre réglementaire pour assurer la sécurité. Deux textes du 11 avril 2012 définissent les conditions d'insertion dans l'espace aérien ainsi que les conditions de conception et d'utilisation. Ils distinguent deux populations, non pas en fonction des machines, mais de l'utilisation qui en est faite. Lorsque cette utilisation est limitée au loisir ou à la compétition, on parle d'aéromodèles, gamme dans laquelle s'intègre les drones achetés dans les rayons jouets ou high-tech.

10 principes pour voler en conformité avec la loi

1. Je ne survole pas les personnes.
2. Je fais toujours voler mon drone à une hauteur inférieure à 150 mètres.
3. Je ne perds jamais mon drone de vue.
4. Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
5. Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
6. Je ne survole pas les sites sensibles.
7. Je n'utilise pas mon drone la nuit.

8. Je respecte la vie privée des autres.
9. Je ne diffuse pas mes prises de vue sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
10. En cas de doute, je me renseigne.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de la Direction Générale de l'Aviation civile :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-civils-loisir-aeromodelisme>

Urgence 114

Le 114 : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques).

Une urgence ? Envoyez un **SMS** au **114**

114, numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.

114, le numéro unique et gratuit pour les sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques pour contacter **par SMS ou fax** les **services d'urgence** : SAMU (15), Police-Gendarmerie (17) et Sapeurs-Pompiers (18).

SI VOS PROCHES SONT CONCERNÉS INFORMEZ-LES

+ D'INFOS www.urgence114.fr

Le 114, c'est l'accès au même service pour tous ! Plus besoin d'aller chercher une personne entendante pour contacter les pompiers, la gendarmerie, la police ou les urgences médicales !

C'est un gain de temps précieux qui peut sauver des vies.

En effet, la personne ayant des difficultés à entendre ou à parler, lorsqu'elle se retrouve en situation d'urgence, qu'elle soit victime ou témoin, peut désormais, 24h/24, 7j/7, alerter et communiquer par **SMS ou par fax via un numéro national unique et gratuit : le 114.**

Dès que les informations relatives au traitement de l'urgence sont recueillies (localisation, contexte, identité de la personne, etc.), le 114 établit le lien direct avec le service d'urgence local concerné qui interviendra, si nécessaire, dans les plus brefs délais.

URGENCE
114

Mesdames, Messieurs,

Merci aux 3452 électrices et électeurs Pavillonnais qui ont apporté leur suffrage au binôme formé par Katia Coppi, Conseillère générale sortante des Pavillons-sous-Bois, et Stephen Hervé, de Bondy.

La droite Républicaine vient de remporter avec succès un grand nombre de départements malgré le découpage minutieux et calculé du parti socialiste à la tête de l'Etat.

Après bien des tergiversations où les Conseillers généraux devaient disparaître avec l'arrivée du Grand Paris, il a finalement été décidé qu'ils existeraient jusqu'en 2020 mais d'une façon tout à fait différente.

Les cantons deviennent plus grands mais moins nombreux (21 au lieu de 40). Nous aurions pu penser faire des économies avec cette réorganisation, mais au lieu d'un conseiller général, la réforme impose un binôme

de deux Conseillers départementaux par canton.

Où est l'économie ?

Cela n'a pas suffi. Dans le passé, les conseils généraux étaient renouvelés par moitié, et bien qu'ils disparaissent dans 5 ou 6 ans, il a été décidé que nous allions renouveler l'ensemble des conseils départementaux de notre pays. Quand nous savons ce que coûte une élection à la communauté...

Où est l'économie ?

Au moment de ce renouvellement général, nous ne connaissons toujours pas clairement les attributions de ces assemblées, ce qui est un comble.

Concernant plus précisément notre canton, Les Pavillons-sous-Bois était un canton-ville où notre Conseiller général pouvait défendre les intérêts de notre commune. Mais le parti socialiste en place en a décidé autrement. Désormais le canton com-

prend Bondy, socialiste depuis des dizaines d'années et dont la population est un peu plus du double de la nôtre, ainsi qu'un bureau de la Ville de Bobigny qui était aux mains des communistes il y a encore moins d'un an. Nous devons être mangés tout crus.

Cela aurait pu être tout simplement l'histoire du « pot de terre contre le pot de fer » mais l'histoire a révélé que c'était celle du « chêne et du roseau ». Le chêne s'est cassé, le roseau a plié mais a vaincu.

Pour paraphraser les devises des deux villes du nouveau canton, si, aux Pavillons, nous voulons toujours aller de l'avant, que les élus socialistes restent heureux sous leur chêne, nous ne pensons qu'à l'avenir de nos villes et de notre département et ferons tout pour que la Seine-Saint-Denis soit à la hauteur des enjeux pour tous ses habitants.

La Majorité Municipale

Victoire ! Notre département reste à gauche.

Avec douze cantons de la gauche rassemblée sur vingt-et-un, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis reste à gauche. Nous nous en félicitons. Stéphane TROUSSEL, bien réélu dans le canton de La Courneuve, devrait se succéder à lui-même à la présidence de cette assemblée. Ce bon résultat permettra de poursuivre et d'amplifier les actions menées au service de tous les habitants pour la solidarité, l'égalité, l'éducation et la préparation de l'avenir.

La vague bleue emporte le canton de Bondy-Les Pavillons-sous-bois. Gilbert ROGER, sénateur, et Sylvine THOMASSIN, réélue maire de Bondy en 2014, tous deux conseillers généraux sortants, n'ont pas réussi à maintenir leur avance du 1er tour, malgré de très bons résultats à Bondy, en nette progression par rapport aux municipales de 2014. Les deux candidats UMP de notre

canton gagnent par le report massif des voix du Front National sur leurs noms.

Aux Pavillons-sous-bois, notre score progresse en raison du rassemblement de toutes les forces de gauche au second tour. Nous remercions les 1201 électeurs qui se sont mobilisés autour de nos valeurs et de notre projet. Ils peuvent compter sur nous pour défendre et soutenir avec ardeur les dossiers qui concernent notre ville auprès du nouveau Conseil départemental. Nous agissons notamment en faveur de l'aménagement de l'ex RN3 en boulevard urbain avec l'arrivée du bus à haut niveau de service Tzen3.

Cette élection est aussi marquée par une forte abstention de près de 60% dans le canton, qui amplifie le résultat. Ainsi les deux nouveaux conseillers départementaux de droite sont élus avec seulement 20% des électeurs, soit 7758 voix sur

38080 électeurs inscrits dans le canton.

Par ailleurs, nous soutenons la proposition de loi qui demande la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015. S'il est adopté ce texte permettra à tout citoyen de participer aux élections régionales de décembre.

Cet article a dû être remis le 1^{er} avril.

**S.Calisir, B. Deny, J-F. Chleq,
conseillers municipaux
socialistes.**

SANTÉ - SÉCURITÉ - URGENCES PERMANENCES DES NUITS, WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

PHARMACIES : GARDES DE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21 H.

AVRIL 2015

19	Pharmacie Durand-Labrunie	1, avenue de Chanzy – Les Pavillons-sous-Bois	01 48 48 10 64
26	Pharmacie du Centre	12 allée de la Fosse Maussoin – Clichy-sous-Bois	01 43 81 01 31

MAI 2015

1 ^{er}	Pharmacie Franck	7, allée de la Maison Rouge – Gagny	01 43 02 21 85
3	Pharmacie Fronteau	112, avenue Paul-Vaillant-Couturier Neuilly-sur-Marne	01 43 09 63 78
8	Pharmacie Principale	17, boulevard Marx-Dormoy – Livry-Gargan	01 43 02 80 18
10	Pharmacie Haik	4, place Tavarnelle Val Di Pesa – Gagny	01 43 32 04 56
14	Pharmacie Hakoun	56, avenue Marcel-Sembat – Livry-Gargan	01 43 02 42 55
17	Pharmacie Caboche Herszenfis	126, avenue Vauban – Livry-Gargan	01 43 30 03 37
24	Pharmacie Lagoutte et Jean	21, rue Henri-Barbusse – Montfermeil	01 43 30 42 11
25	Pharmacie de l'Hopital	6, place Jean-Mermoz – Montfermeil	01 43 30 61 32
31	Pharmacie Kinzonzi Bamanabio	Centre Commercial Anatole France 38 allée Anatole-France – Clichy-sous-Bois	01 45 09 96 34

JUIN 2015

7	Pharmacie Kombo	Centre commercial Vallée des Angés Clichy-sous-Bois	01 43 30 07 07
14	Pharmacie Le Chuong	2, boulevard Gutemberg – Livry-Gargan	01 43 81 50 75

URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

Hôpital J. Verdier – Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66
Clinique Vauban : consultations sans rendez-vous
De 9h à 21 h 7j/7 135 avenue Vauban – Livry-Gargan – Tél. : 01 45 09 73 00

URGENCES PSYCHIATRIQUES

Centre d'Accueil : 13/15, rue Lucien-Chapelain – Bondy – Tél. : 01 55 89 91 51

URGENCES MÉDICALES DE NUIT : En l'absence de médecin,
contacter le commissariat de Bondy. Tél. 01 48 50 30 00

PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H : 01 48 36 28 87

AMBULANCES : Ambulances Cassiopée – Tél. : 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

COMMISSARIAT DE BONDY : Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17

POLICE MUNICIPALE : Maison des services publics, allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 75 37 • 06 03 21 20 39 • 06 34 28 66 05

PERMANENCE MUNICIPALE : Tél. : 01 48 48 20 94

GENDARMERIE : Tél. : 01 48 96 30 30

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

Janvier 2015

Zoran LIJEVIC et Kosovka NIKOLIC • Ekué GABA et Aude SORIANO • Tarik SI BEL-KACEM et Ghenima BETOUCHE • Manuel NUNEZ GONZALEZ et Anna-Marie OJEDA

Février 2015

Macinissa ATTIA et Hania MEZIANE • Sukhbir Singh HUNDAL et Amandeep KAUR

NAISSANCES

Juin 2014

Kilian CHIGUER né le 6 juin

Juillet 2014

Elise THURET née le 23 juillet

Août 2014

Samuel NONGLATON né le 4 août
Zohra BELKADI née le 5 août
Raphael BOROWSKI né le 6 août
Camille PEYROT né le 10 août
Théodore HANG né le 31 août

Septembre 2014

Shana RIBEIRO JUBILADO née le 12 septembre
Jules IAFRATI né le 16 septembre
Alexandru TEGLA né le 19 septembre
Lina BUFFEL née le 19 septembre
Kaïssa GNAGNE née le 22 septembre

Octobre 2014

Jade OWOUDOU MBALA née le 2 octobre

Février 2015

KELFAT Amira née le 7 février 2015
VAKELE Gabriela née le 7 février 2015
LOBÉ LOBÉ Phanuel né le 15 février 2015

DÉCÈS

Janvier 2015

Pierre DETREZ décédé le 18 janvier 2015

Retrouvez toutes
les permanences
sur le site Internet
de la ville :
www.les-pavillons-sous-bois.fr

Entreprise de **F**ontainerie, d'**A**dduction, d'**A**ssainissement
et de **P**lomberie

EFAAP intervient dans :

- le raccordement au tout-à-l'égout
- la mise en conformité du réseau d'assainissement
- l'installation de pompe de relevage - arrosage automatique
- le remplacement de colonnes montantes
- la pose de compteur divisionnaire
- la réfection des sols (pavés, enrobés, chape béton)
- la plomberie courante (cuivre, acier, PEHD soudé etc ...)
- le remplacement de conduite d'eau potable en fonte, PEHD pour voie privée ou copropriété
- la pose d'appareils hydrauliques (bouche d'incendie, de lavage et d'arrosage)
- le remplacement de vos tuyaux d'eau potable enterrés en plomb (par extraction, travaux sans tranchée, informations sur demande)



M. Dauvergne Cédric

Déplacement, informations et devis gratuit

Tél : 06 25 29 09 67

Mail : contact.efaap@gmail.com

site : efaap.free.fr

22 allée de la Pompe, 93320 Les Pavillons-sous-Bois

MONOPRIX
PAVILLONS-SOUS-BOIS
FAITES VOS COURSES
UN PEU BEAUCOUP
À LA FOLIE !

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

*Voir conditions en magasin.

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX** .fr

DU 28 AU
31 MAI
2015

PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

FÊTE SES 10 ANS !!

JEUDI
28/05
20h30

VÉRONIQUE HERMANN SAMBIN SEXTET
+ MEM'ORY THE MUSIC OF KID ORY DIRIGÉ PAR MICHEL BONNET

VENDREDI
29/05
20h30

SARAH FRENCH SEXTET SWING MANOUCHE ET CHANSON NAPO-BOLÉRO
+ ANGELO DEBARRE ET MARIUS APOSTOL GIPSY UNITY

SAMEDI
30/05
20h30

DOC SCANLON'S SWINGSTERS QUARTET AVEC STÉPHANE SÉVA
+ COSTEL NITESCU QUARTET INVITE ANNE DUCROS

DIMANCHE
31/05
17h

JEAN ROTMAN TRIO
+ DANIEL SIDNEY BECHET QUINTET AVEC OLIVIER FRANÇ

ESPACE DES ARTS
SALLE PHILIPPE NOIRET
144 AVENUE JEAN JAURES
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

INFORMATIONS BILLETTERIE
01 41 55 12 80
www.espace-des-arts.fr

Egalement disponible dans les points de vente suivants :
Fnac, E. Leclerc, Cora, Cultura, Carrefour...
Et sur les sites www.fnac.com et www.ticketmaster.fr

Espace
des Arts